

Strictly Confidential Administrateur 06/06/2011-20/05/2019
N°:BE 0429.776.613
rue Saint-Laurent 36-38, 1000 Bruxelles, Belgique
Représenté(es) par: Pierre Mossiat (Editeur)
rue Saint-Laurent 36-38, 1000 Bruxelles, Belgique
Isabelle Rigaux (Auteur) Administrateur 19/05/2014-26/05/2018
rue Henri Van Zuylen 34, 1180 Bruxelles, Belgique
Manuel Hernia (Auteur) Administrateur 19/05/2014-26/05/2018
rue P. Decoster 69, 1190 Forest, Belgique
Marc Pinilla (Auteur) Administrateur 27/05/2013-15/05/2017
Chemin de Quesnoy 27, 7050 Jurbise, Belgique
Marc Ysaye (Auteur) Administrateur 27/05/2013-15/05/2017
rue Haute 92, 1435 Mont-Saint-Guibert, Belgique
Daniel Gybels (Auteur) Administrateur 27/05/2013-15/05/2017
Vijfhoekweg 34, 3150 Haacht, Belgique
Bram Renders Administrateur 19/05/2014-28/05/2018
Vredestraat 24, 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique
CTM Entertainment Belgium SPRL Administrateur 01/10/2014-20/05/2019
N°:BE 0899.926.804
Barastraat 173-177, 1070 Anderlecht, Belgique
Représenté(es) par: Stefaan Moriau
Barastraat 173-177, 1070 Anderlecht, Belgique
Jan Hautekiet (Auteur) Administrateur 23/05/2016-15/05/2017
Trolieberg 7, 3010 Kessel-Lo, Belgique
Ernst & Young Bedrijfsrevisoren BCVBA Commissaire 23/05/2016-23/05/2019
N°:BE 0446.334.711
De Kleetlaan 2, 1831 Diegem, Belgique
N° de membre: B000160
Représenté(es) par: Vincent Etienne (Réviseur d'Entreprises)
De Kleetlaan 2, 1831 Diegem, Belgique
Associé - agissant au nom d'une SPRL
N° de membre: A01727

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées: 105.....



Signature 24/04/2017
(nom et qualité)
Hans Helewaut
Gedelegeerd bestuurder



Signature 24/04/2017
(nom et qualité)
Claude Martin
Administrateur Délégué

- * Mentions facultatives
- ** Biffer ce qui n'est pas d'application

Déclaration concernant une Mission de vérification ou de redressement complémentaire

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont/ n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise,
- B. L'établissement des comptes annuels,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission
		(A, B, C et/ou D)

N°	C_AUT 3.1			
BILAN APRES REPARTITION				
ACTIF		Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS D'ETABLISSEMENT	6.1.	20	1.071.918	1.391.513
ACTIFS IMMOBILISES		21/28	13.447.446	13.991.552
Immobilisations incorporelles	6.2.	21	7.012.224	7.610.558
Immobilisations corporelles	6.3.	22/27	6.287.283	6.233.055
Terrains et constructions.....		22	3.019.848	3.092.977
Installations, machines et outillage.....		23	1.972.654	2.276.375
Mobilier et matériel roulant.....		24	1.294.781	863.703
Location-financement et droits similaires.....		25	0	0
Autres immobilisations corporelles.....		26	0	0
Immobilisations en cours et acomptes versés.....		27	0	0
Immobilisations financières	6.4./6.5.1.	28	147.939	147.939
Entreprises liées	6.14.	280/1	112.400	112.400
Participations.....		280	112.400	112.400
Créances.....		281	0	0
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participations.....	6.15.	282/3	9.078	9.078
Participations.....		282	9.078	9.078
Créances.....		283	0	0
Autres immobilisations financières.....		284/8	26.461	26.461
Actions et parts.....		284	0	0
Créances et cautionnements en numéraire.....		285/8	26.461	26.461
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	293.792.089	281.739.893
Créances à plus d'un an		29 (1/2)	0	0
Créances commerciales.....		290	0	0
Autres créances.....		291	0	0
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	0	0
Stocks.....		30/36	0	0
Approvisionnements.....		30/31	0	0
En-cours de fabrication.....		32	0	0
Produits finis.....		33	0	0
Marchandises.....		34	0	0
Immeubles destinés à la vente.....		35	0	0
Acomptes versés.....		36	0	0
Commandes en cours d'exécution.....		37	0	0
Créances à un an au plus		40/41 (1/2)	2.446.947	3.668.861
Créances commerciales.....		40	0	0
Autres créances.....		41	2.446.947	3.668.861
Placements de trésorerie	6.5.1./6.6.	50/53	189.456.331	183.187.417
Actions propres.....		50	0	0
Autres placements.....		51/53	189.456.331	183.187.417
Valeurs disponibles		54/58	50.936.206	47.351.389
Créances sur droits résultat de l'activité de gestion de droits			48.268.624	44.819.456
Créances à plus d'un an.....		29 (2/2)	0	0
Créances à un an au plus.....		40/41 (2/2)	48.268.624	44.819.456
Comptes de régularisation	6.6.	490/1	2.683.981	2.712.770
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	308.311.453	297.122.958

BILAN APRES REPARTITION

PASSIF

Codes

Exercice

Exercice précédent

CAPITAUX PROPRES			10/15	3.752.653	3.723.869
Capital	6.7.1.	10	1.581.270	1.552.486	
Capital souscrit.....		100	6.146.734	6.117.950	
Capital non appelé.....(-)		101	-4.565.464	-4.565.464	
Primes d'émission		11	0	0	
Plus-values de réévaluation		12	0	0	
Réserves		13	2.171.383	2.171.383	
Réserve légale.....		130	151.891	151.891	
Réserves indisponibles.....		131	0	0	
Pour actions propres.....		1310	0	0	
Autres.....		1311	0	0	
Réserves immunisées.....		132	0	0	
Réserves disponibles.....		133	2.019.492	2.019.492	
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	0	0	
Subsides en capital		15	0	0	
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19	0	0	
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES			16	2.805.386	3.639.974
Provisions pour risques et charges		160/5	2.805.386	3.639.974	
Pensions et obligations similaires.....		160	1.627.127	1.865.451	
Charges fiscales.....		161	0	0	
Grosses réparations et gros entretien.....		162	0	0	
Autres risques et charges.....	6.8.	163/5	1.178.259	1.774.523	
Impôts différés		168	0	0	
DETTES			17/49	301.753.414	289.759.115
Dettes à plus d'un an	6.9	17 (1/2)	68.286.403	66.713.542	
Dettes financières.....		170/4	0	0	
Emprunts subordonnés.....		170	0	0	
Emprunts obligataires non subordonnés.....		171	0	0	
Dettes de location-financement et assimilées.....		172	0	0	
Etablissements de crédit.....		173	0	0	
Autres emprunts.....		174	0	0	
Dettes commerciales.....		175	0	0	
Fournisseurs.....		1750	0	0	
Effets à payer.....		1751	0	0	
Acomptes reçus sur commandes.....		176	0	0	
Autres dettes.....		178/9	68.286.403	66.713.542	

PASSIF		Codes	Exercice	Exercice précédent
Dettes à un an au plus.....	6.9	42/48 (1/2)	7.427.717	8.352.702
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année.....		42	0	0
Dettes financières.....		43	2.516	9.358
Établissements de crédit.....		430/8	2.516	9.358
Autres emprunts.....		439	0	0
Dettes commerciales.....		44	3.837.198	4.404.831
Fournisseurs.....		440/4	3.837.198	4.404.831
Effets à payer.....		441	0	0
Acomptes reçus sur commandes.....		46	0	0
Dettes fiscales, salariales et sociales.....	6.9	45	3.588.003	3.938.513
1. Impôts.....		450/3	535.841	481.779
2. Rémunérations et charges sociales.....		454/9	3.052.162	3.456.734
Autres dettes.....		47/48	0	0
Dettes sur droits résultant de l'activité de gestion de droits.....	6.9 bis		225.350.075	213.734.340
PASSIF (suite)				
Dettes à plus d'un an.....	6.9 bis I	17 (2/2)	0	0
A. Dettes sur droits en attente de perception.....			0	0
B. Droits perçus à répartir.....			0	0
1. Droits perçus à répartir non réservés.....			0	0
2. Droits perçus à répartir réservés.....			0	0
3. Droits perçus à répartir faisant l'objet de contestations.....			0	0
C. Droits perçus répartis en attente de paiement.....			0	0
1. Droits perçus répartis ne faisant pas l'objet de contestations...			0	0
2. Droits perçus répartis faisant l'objet de contestations.....			0	0
3. Droits perçus non répartissables (non attribuables - art. 69 LDA) qui ont été attribués aux ayants droit de la même catégorie...			0	0
D. Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus			0	0
Dettes à un an au plus	6.9 bis II	42/48 (2/2)	225.350.075	213.734.340
A. Dettes sur droits en attente de perception.....			41.614.933	40.309.788
B. Droits perçus à répartir.....			139.916.537	133.496.428
1. Droits perçus à répartir non réservés.....			114.409.753	110.104.096
2. Droits perçus à répartir réservés.....			21.951.440	23.392.332
3. Droits perçus à répartir faisant l'objet de contestations.....			3.555.344	0
C. Droits perçus répartis en attente de paiement.....			38.265.831	34.300.508
1. Droits perçus répartis ne faisant pas l'objet de contestations...			13.917.863	16.808.507
2. Droits perçus répartis faisant l'objet de contestations.....			24.051.864	17.415.859
3. Droits perçus non répartissables (non attribuables - art. 69 LDA) qui ont été attribués aux ayants droit de la même catégorie...			296.104	76.142
D. Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus			5.552.774	5.627.616
E. Autres dettes			0	0
1. Contribution au fonds organique à payer				
2. Droits à payer à des fins sociales, culturelles ou éducatives				
Comptes de régularisation.....	6.9	492/3	689.219	958.531
TOTAL DU PASSIF		10/49	308.311.453	297.122.958

COMPTE DE RESULTATS		Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations.....		70/74	36.443.874	34.780.437
Chiffre d'affaires.....	6.10	70	30.788.066	30.229.148
En cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -).....		71	0	0
Production immobilisée.....		72	1.925.265	968.183
Autres produits d'exploitation	6.10	74	3.730.543	3.583.106
Total Autres produits d'exploitation		74	1.102.270	1.295.206
Participation des ayants droit à la contribution au fonds organique (-)		744.1.	346.190	287.364
Participation des ayants droit aux fins sociales, culturelles ou éducatives (-)		744.2.	2.282.083	2.000.536
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations.....(-)		60/64	-36.032.129	-34.580.437
Approvisionnements et marchandises.....		60	0	0
Achats.....		600/8	0	0
Variation des stocks (augmentation, réduction +).....		609	0	0
Services et biens divers.....		61	7.338.027	6.466.608
Rémunérations, charges sociales et pensions.....	6.10	62	22.347.220	22.725.500
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles.....		630	4.430.447	3.894.066
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: (dotations +, reprises -).....		631/4	0	0
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	6.10	635/7	-780.394	-588.763
Autres charges d'exploitation.....	6.10	640/8	2.405.794	2.083.026
Total Autres charges d'exploitation		646/8	488.574	483.680
Contribution au fonds organique.....(-)		643	346.190	287.364
Fins sociales, culturelles ou éducatives..... (-)		644	1.571.030	1.311.982
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649	0	0
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	291.035	
Bénéfice d'exploitation.....(+)		70/64	411.745	200.000
Perte d'exploitation.....(-)		64/70	0	0
Produits financiers résultant du placement pour compte propre		75	0	0
Total produits financiers			0	0
Produits financiers récurrents			0	0
Produits des immobilisations financières.....		750	0	0
Produits des actifs circulants.....		751	0	0
Autres produits financiers.....	6.11	752/9	0	0
Produits financiers non récurrents		6.12	0	0
Produits financiers résultant du placement pour le compte des ayants droit (-)		6.13. bis	0	0
Intérêts		751.2.	0	0
Autres produits financiers.....			0	0
Charges financières résultant des activités pour compte propre...	6.11	65	-11.745	0
Total charges financières			11.745	0
Charges financières récurrentes			11.745	0
Charges des dettes.....		650.1.		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E (dotations +, reprises -).....		651.1.	0	0
Autres charges financières.....		652.1./9.1.	11.745	0
Charges financières non récurrentes	6.12		0	0
Charges financières résultant des activités pour le compte des ayants droit (-)			0	0
Charges des dettes		650.2.	0	0
Réductions de valeurs sur actifs circulants autres que ceux visés sub II E.				
Dotations (reprises).....		651.2.	0	0
Autres charges financières.....		652.2/9.2.	0	0
Bénéfice courant avant impôts.....(+)		70/65	400.000	200.000
Perte courante avant impôts.....(-)		65/70	0	0

COMPTE DE RESULTATS (suite)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice courant avant impôts.....(+)	70/65	400.000	200.000
Perte courante avant impôts.....(-)	65/70	0	0
Bénéfice de l'exercice, avant impôts.....(+)	70/66	400.000	200.000
Perte de l'exercice, avant impôts(-)	66/70	0	0
Prélèvements sur les impôts différés.....(+)	780	0	0
Transfert aux impôts différés.....(-)	680	0	0
Impôts sur le résultat	6.13		
Impôts.....(-)	67/77	-400.000	-200.000
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales.....(+)	670/3	-400.000	-200.000
	77	0	0
Bénéfice de l'exercice.....(+)	70/67	0	0
Perte de l'exercice.....(-)	67/70	0	0
Prélèvements sur les réserves immunisées.....(+)	789	0	0
Transfert aux réserves immunisées.....(-)	689	0	0
Bénéfice de l'exercice à affecter.....(+)	70/67	0	0
Perte de l'exercice à affecter.....(-)	67/70	0	0

Affectations et prélèvements
Affectations et prélèvements de la société de gestion

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter.....	9906	0	0
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter.....	(9905)	0	0
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent.....	14P	0	0
Prélèvements sur les capitaux propres.....	791/2	0	0
sur le capital et les primes d'émission.....	791	0	0
sur les réserves.....	792	0	0
Affectations aux capitaux propres.....	691/2	0	0
au capital et aux primes d'émission.....	691	0	0
à la réserve légale.....	6920	0	0
aux autres réserves.....	6921	0	0
Bénéfice (Perte) à reporter.....	(14)	0	0
Intervention d'associés dans la perte.....	794	0	0
Bénéfice à distribuer.....	694/6	0	0
Rémunération du capital.....	694	0	0
Administrateurs ou gérants.....	695	0	0
Autres allocataires.....	696	0	0

Affectations et prélèvements Ayants droit
Transferts et imputations des produits financiers et des charges résultant des activités pour le compte des ayants droit.....

- * Transfert des produits financiers résultant du placement pour le compte des ayants droit aux dettes sur droits résultant de l'activité de gestion...(-)
- * Imputation des charges financières résultant du placement pour le compte des ayants droit sur les droits perçus à répartir.....(+)
- * Imputation de la contribution au fonds organique sur les droits perçus à répartir
 - Dotation
 - Utilisation
- * Imputation des charges à des fins sociales, culturelles et éducatives pour le compte des ayants droit sur les droits perçus à répartir.....
 - Dotation
 - Utilisation et/ou reprise

	5.288.852	9.659.580
	7.662.457	14.892.596
	-2.373.605	-5.233.016
	346.190	287.364
	-346.190	-287.364
	2.282.083	2.000.536
	-2.282.083	-2.000.536

N°	C_AUT 6.1
----	-----------

Etat des frais d'établissement

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	XXXXXXXXXX	1.391.513
Mutations de l'exercice			
. Nouveaux frais engagés	8002	0	
. Amortissements (-)	8003	-319.595	
. Autres (+)(-)	8004	0	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	1.071.918	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission, d'emprunts en autres frais d'établissement	200/2	0	
Frais de restructuration	204	0	

Etat des immobilisations incorporelles

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXXXX	31.760.533
Mutations de l'exercice			
- Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	2.889.946	
- Cessions et désaffectations	8003	-345.229	
- Transferts d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8004	0	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	34.305.250	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P		24.149.975
Mutations de l'exercice			
- Actés	8071	3.143.051	
- Repris car excédentaires	8081	0	
- Acquis de tiers	8091	0	
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	0	
- Transférés d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8111	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	27.293.026	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	210	7.012.224	

Etat des immobilisations corporelles
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXXX	8.065.721
Mutations de l'exercice			
- Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	0	
- Cessions et désaffectations	8171	0	
- Transferts d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	8.065.721	
Plus values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
- Actées	8211	0	
- Acquis de tiers	8221		
- Annulées	8231		
- Transférées d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8241		
Plus values au terme de l'exercice	8251	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P		4.972.744
Mutations de l'exercice			
- Actés	8271	73.129	
- Repris car excédentaires	8281	0	
- Acquis de tiers	8291		
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
- Transférés d'une rubrique à l'autre	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	5.045.873	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(22)	3.019.848	

Etat des immobilisations corporelles

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXXXX	6.308.224
Mutations de l'exercice			
- Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	43.445	
- Cessions et désaffectations	8172	0	
- Transferts d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	6.351.669	
Plus values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
- Actées	8212	0	
- Acquises de tiers	8222		
- Annulées	8232		
- Transférées d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8242		
Plus values au terme de l'exercice	8252	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P		4.031.849
Mutations de l'exercice			
- Actés	8272	347.166	
- Repris car excédentaires	8282	0	
- Acquis de tiers	8292	0	
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	0	
- Transférés d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8312	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	4.379.015	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	'(23)	1.972.654	

Etat des immobilisations corporelles
MOBILIER ET MATERIAL ROULANT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXX	5.293.335
Mutations de l'exercice			
- Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.008.685	
- Cessions et désaffectations	8173	-386.410	
- Transferts d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8183	0	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	5.915.610	
Plus values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
- Actées	8213	0	
- Acquis de tiers	8223	0	
- Annulées	8233	0	
- Transférées d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8243	0	
Plus values au terme de l'exercice	8253	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P		4.429.632
Mutations de l'exercice			
- Actés	8273	547.506	
- Repris car excédentaires	8283	0	
- Acquis de tiers	8293	0	
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	-356.309	
- Transférés d'une rubrique à l'autre	8313	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	4.620.829	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	"(24)	1.294.781	

Etat des immobilisations financières
ENTREPRISES LIEES-PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXXXX	112.400
Mutations de l'exercice			
- Acquisitions, y compris la production immobilisée	8361	0	
- Cessions et retraits	8371	0	
- Transferts d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8381	0	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	112.400	
Plus values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
- Actées	8411	0	
- Acquises de tiers	8421	0	
- Annulées	8431	0	
- Transférées d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8441	0	
Plus values au terme de l'exercice	8451	0	
Reductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
- Actées	8471	0	
- Reprises car excédentaires	8481	0	
- Acquises de tiers	8491	0	
- Annulées à la suite de cessions et désaffectations	8501	0	
- Transférées d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8511	0	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	0	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice (+)(-)	8541	0	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	0	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(280)	112.400	
ENTREPRISES LIEES- CREANCES			
Valeur comptable au terme de l'exercice	281P	XXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
- Additions	8581	0	
- Remboursements	8591	0	
- Réductions de valeur actées	8601	0	
- Réductions de valeur reprises	8611	0	
- Différences de change (+)(-)	8621	0	
- Autres (+)(-)	8631	0	
Valeur comptable au terme de l'exercice	(281)	0	
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	8651	0	

Etat des immobilisations financières
 ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION-
 PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	9078

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à l'autre (+)(-)

8362	0	
8372	0	
8382	0	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8392	9078	
------	------	--

Plus values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquis de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à l'autre (+)(-)

8452P	XXXXXXXXXX	0
8412	0	
8422	0	
8432	0	
8442	0	

Plus values au terme de l'exercice

8452	0	
------	---	--

Reductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris car excédentaires
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à l'autre (+)(-)

8522P	XXXXXXXXXX	0
8472	0	
8482	0	
8492	0	
8502	0	
8512	0	

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522	0	
------	---	--

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice (+)(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

8552P	XXXXXXXXXX	0
8542		
8552	0	
(282)	9078	

ENTREPRISES LIEES- CREANCES

Valeur comptable au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Additions
- Remboursements
- Réductions de valeur actées
- Réductions de valeur reprises
- Différences de change (+)(-)
- Autres (+)(-)

283P	XXXXXXXXXX	0
8582	0	
8592	0	
8602	0	
8612	0	
8622	0	
8632	0	

Valeur comptable au terme de l'exercice

(283)	0	
-------	---	--

Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice

8652		
------	--	--

Etat des immobilisations financières

AUTRES ENTREPRISES -PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
- Acquisitions, y compris la production immobilisée	8363	0	
- Cessions et retraits	8373	0	
- Transferts d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		0
Plus values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
- Actées	8413	0	
- Acquis de tiers	8423		
- Annulées	8433		
- Transférées d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8443		
Plus values au terme de l'exercice	8453		0
Reductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
- Actés	8473	0	
- Repris car excédentaires	8483	0	
- Acquis de tiers	8493	0	
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8503	0	
- Transférés d'une rubrique à l'autre (+)(-)	8513	0	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		0
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice (+)(-)	8543	0	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(284)		0
AUTRES ENTREPRISES - CREANCES			
Valeur comptable au terme de l'exercice	285/8P	XXXXXXXXXX	26.461
Mutations de l'exercice			
- Additions	8583	0	
- Remboursements	8593	0	
- Réductions de valeur actées	8603	0	
- Réductions de valeur reprises	8613	0	
- Différences de change (+)(-)	8623	0	
- Autres (+)(-)	8633	0	
Valeur comptable au terme de l'exercice	(285/8)	26.461	
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	8653	0	

N°	C_AUT 6.5.1
----	-------------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

Dénomination, adresse complète....	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement		par les filiales	comptes annuels arrêtés au	Code devises	capitaux propres (+) ou (-) (en unités)	résultat net
	nombre	%	%				
SOLEM BE 0895.115.406 Société privée à responsabilité limitée Aarlenstraat 75-77, 1040 Etterbeek, Belgique parts sociales	100	100%	0%	31/12/2015	EUR	114.078	-743

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions et parts

Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Montant non appelé

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant **8689**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
5681	0	0
5682	0	0
52	189.456.331	183.187.417
5684	189.456.331	183.187.417
53	0	0
8686	0	0
8687	0	0
8688	0	0
8689	0	0

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
Charges à reporter	440.361
Intérêts à recevoir	2.243.620

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

A. Etat du capital	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Capital social			
a. Capital souscrit			0
Au terme de l'exercice précédent	100P	xxxxxxxxxxxxxx	6.117.950
Au terme de l'exercice	100	6.146.734	0
	Codes	Exercice	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice		28.784	639
b. Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions nominatives avec désignation de valeur nominale		6.146.734	32.461
Actions nominatives	8702	xxxxxxxxxxxxxx	32.461
Actions dématérialisées	8703	xxxxxxxxxxxxxx	0
	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
2. Capital non libéré			
a. Capital non appelé	101	4.565.464	xxxxxxxxxxxxxx
b. Capital appelé, non versé	8712	xxxxxxxxxxxxxx	
c. Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
* Montant du capital détenu	8721	0
* Nombre d'actions correspondantes	8722	0
Détenues par ses filiales		
* Montant du capital détenu	8731	0
* Nombre d'actions correspondantes	8732	0
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de CONVERSION		
* Montant des emprunts convertibles en cours	8740	0
* Montant du capital à souscrire	8741	0
* Nombre maximum d'actions à émettre	8742	0
Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION		
* Nombre de droits de souscription en circulation	8745	0
* Montant du capital à souscrire	8746	0
* Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	0
Capital autorisé non souscrit	8751	0
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
* Nombre de parts	8761	0
* Nombre de voix qui y sont attachées	8762	0
Ventilation par actionnaire		
* Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	0
* Nombre de parts détenues par les filiales	8781	0

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

	Exercice
Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important	
Provisions pour dossiers juridiques	829.923
Autres provisions	348.336

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	0
Emprunts subordonnés	8811	0
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	0
Dettes de location-financement et assimilées	8831	0
Etablissements de crédit	8841	0
Autres emprunts	8851	0
Dettes commerciales	8861	0
Fournisseurs	8871	0
Effets à payer	8881	0
Acomptes reçus sur commandes	8891	0
Autres dettes	8901	0
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	0
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	0
Emprunts subordonnés	8812	0
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	0
Dettes de location-financement et assimilées	8832	0
Etablissements de crédit	8842	0
Autres emprunts	8852	0
Dettes commerciales	8862	0
Fournisseurs	8872	0
Effets à payer	8882	0
Acomptes reçus sur commandes	8892	0
Autres dettes	8902	0
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	0
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	0
Emprunts subordonnés	8813	0
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	0
Dettes de location-financement et assimilées	8833	0
Etablissements de crédit	8843	0
Autres emprunts	8853	0
Dettes commerciales	8863	0
Fournisseurs	8873	0
Effets à payer	8883	0
Acomptes reçus sur commandes	8893	0
Autres dettes	8903	68.286.403
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	68.286.403

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		Codes	Exercice
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges			
Dettes financières		8921	0
Emprunts subordonnés		8931	0
Emprunts obligataires non subordonnés		8941	0
Dettes de location-financement et assimilées		8951	0
Etablissements de crédit		8961	0
Autres emprunts		8971	0
Dettes commerciales		8981	
Fournisseurs		8991	0
Effets à payer		9001	0
Acomptes reçus sur commandes		9011	0
Dettes salariales et sociales.....		9021	0
Autres dettes		9051	0
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges.....		9061	0
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise			
Dettes financières		8922	0
Emprunts subordonnés		8932	0
Emprunts obligataires non subordonnés		8942	0
Dettes de location-financement et assimilées		8952	0
Etablissements de crédit		8962	0
Autres emprunts		8972	0
Dettes commerciales		8982	
Fournisseurs		8992	0
Effets à payer		9002	0
Acomptes reçus sur commandes		9012	0
Dettes fiscales, salariales et sociales.....		9022	0
Impôts.....		9032	0
Rémunérations et charges sociales.....		9042	0
Autres dettes		9052	0
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		9062	0
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		Codes	Exercice
Impôts (rubrique 450/3 du passif)			
Dettes fiscales échues		9072	0
Dettes fiscales non échues		9073	409.682
Dettes fiscales estimées.....		450	126.159
Impôts (rubrique 454/9 du passif)			
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale		9076	0
Autres dettes salariales et sociales		9077	3.052.162

COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Charges à imputer	686.770
Produits à reporter	2.449

Œuvres									Prestations			
									Exécution		Fixation	
Autres	Archi & AA	Littéraires	Sonores	Audiovisuel	Graphiques/plastiques	Arts & prest de la scène	Bases de données	Œuvres publicitaires	Audio	Audiovisuel	Audio	Audiovisuel

B. Droits perçus à répartir

B.1. Droits perçus à répartir non réservés

Droits perçus à répartir non réservés Belgique

A reproduction		5.690	3.907.752		480.309						516.507	25.041
B adaptation/traduction												
C com publ	54.618.207	8.293	23.088.907	2.508.010	-245.330	0					179.691	
D mise à dispo	-415		2.840.685		3.127						35.006	
E location												
F prêt ≠ edu cult												
G distribution												
H droit de suite					568.366							
I retransm par câble	16.471.855	6.532	482.184	468.637	85.089	2.403						
J satellite												
K représentation		397	0			894.643						
L édition		44.661										
M bases données												
N reprographie	-26.456	642.807	232.839		2.365.114							
O rémun équitable												
P droit de prêt	-5.179	244.291	83.928	4.426	252.001	17						
Q copie privée	-1.138.354	10.837	3.162.811	1.385.297	198.335	794						
T repro commu enseign&scient												

L'origine géographique n'est pas disponible. Tous les soldes sont rapportés sous Belgique.

Œuvres									Prestations			
									Exécution		Fixation	
Autres	Archi & AA	Littéraires	Sonores	Audiovisuel	Graphiques/plastiques	Arts & prest de la scène	Bases de données	Œuvres publicitaires	Audio	Audiovisuel	Audio	Audiovisuel

B.2. Droits perçus à répartir réservés

Droits perçus à répartir réservés **Belgique**

A reproduction	2		2.396.442									
B adaptation/traduction												
C com publ	10.423.155		2.532.041	13.827	29.003	0						
D mise à dispo			259.441									
E location												
F prêt ≠ edu cult												
G distribution												
H droit de suite												
I retransm par câble	2.412.207	4.081			-29.003							
J satellite												
K représentation												
L édition						16.832						
M bases données												
N reprographie												
O rémun équitable												
P droit de prêt	72.656	7.486	160.008		3.942							
Q copie privée	308.979		3.170.229	227.564	-57.450							
T repro commu enseign&scient												

L'origine géographique n'est pas disponible. Tous les soldes sont rapportés sous Belgique.

	Œuvres									Prestations				Total
	Autres	Arch&AA	Littéraires	Sonores	Audiovisuel	Graphiques/plastiques	Arts & prest. de la scène	Bases de données	Œuvres publicitaires	Exécution	Fixation			
Manifestations sportives et récréatives (Tarif 115; remplacé par T106)	0			-11.197										-11.197
Salles de sport - Fitness - Piscines (Tarif 119)	51.331			0										51.331
Exploitation de stands - Foires commerciales (Tarif 24b)	361			-820										-459
Taxis & voitures de location (avec chauffeur) (Tarif 128)	3.413			0										3.413
Salles des mariages (Hôtel de ville), Funerariums, crematoriums (Tarif 53)	131			208										339
Unisono musique dans les entreprises, sociétés et services publics	161.754			-43.756							1.056.740			1.174.737
Véhicules avec haut-parleurs extérieurs (Tarif 109)	-88			0										-88
Récitations, conférences, lectures, jeux et concerts de carillon (Tarif 30)	0			113.703										113.703
Lieux d'attente, accueils, halls, ascenseurs (Tarif 121)	19.856			0										19.856
Web TV	768			0										768
Webradio	80.617			0										80.617
D Mise à disposition	343	0	539	807.836	0	59.946	0	0	0	0	0	43.002	0	911.668
Arts visuels						59.946								59.946
Sonneries d'appels téléphoniques				9.608										9.608
Central licencing - autres territoires				0										0
Central licencing - marché belge				-3.318										-3.318
Littérature			539											539
Téléchargement de musique				182.529										182.529
Streaming de musique	343			619.018										619.361
Unisono musique dans les entreprises, sociétés et services publics											43.002			43.002
H Droits de suite						521.864								521.864
Arts visuels						486.902								486.902
Perceptions provenant de sociétés soeurs étrangères						34.962								34.962
I Retransmission par câble	1.856.792					0								1.856.792
Distributeurs	1.597.825													1.597.825
Perceptions provenant de sociétés soeurs étrangères	-108.717					0								-108.716
Retransmission par câble de programmes étrangers	367.683													367.683
K Représentation							642.629							642.629
Théâtre amateur							703.941							703.941
Théâtre professionnel							-122.684							-122.684
Musique préexistante en fond sonore							0							0
Musique sérieuse (Tarif 212)							-217							-217
Perceptions provenant de sociétés soeurs étrangères							55.264							55.264
Maisons de jeunes (Tarif 127)							0							0
Musique de scène							6.325							6.325
L Edition			1.570											1.570
Littérature			1.570											1.570
N Reprographie	0		0			0								0
Reprographie	0		0			0								0
P Droit de prêt	0		0			0								0
Perceptions provenant de sociétés soeurs étrangères						0								0
Droits de prêt	0		0			0								0
Copie privée														0
Q Copie privée			0			1.439								1.439
Perceptions provenant de sociétés soeurs étrangères						1.439								1.439
Reprographie			0											0
Copie privée						0								0
B. Droits perçus à répartir	86.692.000	0	975.074	42.317.264	4.607.761	3.653.503	914.689	0	0	0	0	731.204	25.041	139.916.537
B.1. Droits perçus à répartir non réservés	69.919.658	0	963.508	33.799.104	4.366.370	3.707.011	897.857	0	0	0	0	731.204	25.041	114.409.753
A Reproduction	0		5.690	3.907.752	0	480.309	0				516.507	25.041		4.935.299
Musique d'ambiance	0		0	976.421	0	0	0				561.163	0		1.537.584
Arts visuels	0		0	0	0	134.623	0				0	0		134.623
Central licencing - autres territoires	0		0	924.010	0	0	0				0	0		924.010
Central licencing - marché belge	0		0	-567.471	0	0	0				0	0		-567.471
Perceptions contractuelles	0		0	374.733	0	0	0				0	0		374.733
Perceptions provenant de sociétés soeurs étrangères	0		0	169.464	0	457.660	0				0	0		627.123
Littérature	0		7.016	0	0	0	0				0	0		7.016
Migration: info tarif pas disponible	0		-1.326	1.644.199	0	-111.973	0				-120.412	-5.838		1.404.650
Perceptions occasionnelles	0		0	144.111	0	0	0				0	0		144.111
Unisono DJ	0		0	1.701	0	0	0				75.757	0		77.458
Droits vidéographiques	0		0	240.583	0	0	0				0	30.878		271.461
C Com publique	54.618.207		8.293	23.088.907	2.508.010	-245.330	0				179.691	0		80.157.777
Chambres (d'hôtel) et autres établissements d'hébergement (Tarif 114)	704.339		261	38.781	54.306	0	0				0	0		797.687

	Œuvres										Prestations				Total
	Autres	Arch&AA	Littéraires	Sonores	Audiovisuel	Graphiques/plastiques	Arts & prest de la scène	Bases de données	Œuvres publicitaires	Exécution		Fixation			
										Audio	Audiovisuel	Audio	Audiovisuel		
Musique d'ambiance	-2.213		0	3.919	0							0	0	1.706	
Audiovisuel Online	-1.549		0	0	0							0	0	-1.549	
Autocars (Tarif 22)	-293.903		87	15.479	1.482							0	0	-276.855	
Théâtre professionnel	180		0	-638	0							0	0	-458	
Musique préexistante en fond sonore	90.060		-199	130.478	0							0	0	220.339	
Diffuseurs payants / Vidéo à la demande	-1.033.449		-101	1.136.906	1.130.001							0	0	1.233.357	
Cafés - Restaurants - Snack-bars - Friteries (Tarif 101)	14.198.045		8.334	1.213.139	260.908							0	0	15.680.425	
Concerts (Tarif 210)	-1.097		0	2.198.024	-2							0	0	2.196.925	
Dancings - Discothèques (Tarif 103)	-232.398		0	264.413	-116							0	0	31.899	
Cafés dansants - Bars à thème musical (Tarif 102)	812.641		406	75.860	12.384							0	0	901.292	
Ecoles de danse (Tarif 118)	379.822		203	62.842	698							0	0	443.564	
Distributeurs	613.305		0	228.108	-354							0	0	841.059	
Télévisions à public cible	2.709.109		0	149.668	24.858							0	0	2.883.635	
Musique sérieuse (Tarif 212)	-20.395		-140	370.221	0							0	0	349.687	
Événements et Manifestations Sportives (Tarif 106)	624.083		27	51.271	316							0	0	675.697	
Evenements petits lieux (Tarif 110)	0		-2	90.616	0							0	0	90.613	
Fêtes - Soirées dansantes (Tarif 105)	5.321.235		-673	421.135	-19	-851						0	0	5.740.827	
Festivals (Tarif 211)	6		-55	4.248.788	0	-4.894						0	0	4.243.845	
Forains (Tarif 112)	-150.523		4	20.305	42							0	0	-130.172	
Manifestations religieuses (Tarif 29)	1.262		0	-56.963	0							0	0	-55.701	
Exploitation de stands - Foires commerciales (Tarif 24a)	59.910		0	-11.994	0							0	0	47.916	
Etablissements commerciaux (Tarif 108)	12.991.453		8.314	1.012.127	88.287							0	0	14.100.181	
Harmonies - Fanfares (Tarif 207)	-4.737		0	531.032	0							0	0	526.295	
Revues sur glace-cirques-delphinariums (Tarif 34)	201		0	51.604	0							0	0	51.805	
Perceptions provenant de sociétés soeurs étrangères	-100.700		-26.028	4.523.768	-110.585							0	0	4.286.455	
Maisons de jeunes (Tarif 127)	91.960		111	18.679	2.865							0	0	113.615	
Retransmission par câble de programmes étrangers	-516		0	-2	0							0	0	-518	
Shows laser - Son & Lumière - Feux d'artifice (Tarif 31)	-10.424		-186	-4.370.807	0							0	0	-4.381.417	
Musique live dans les cafés (Tarif 104)	-52.592		-121	339.507	0							0	0	286.794	
Migration	-17.680		0	0	0	-67.777						0	0	-85.457	
Migratie: info tarif pas disponible	-9.928.662		1.981	5.526.293	-600.228							-41.891	0	-5.042.508	
Orchestre militaire (Tarif 28)	-32		0	-1.222	0							0	0	-1.254	
Exécution de musique lors de projections (Tarif 32a)	-28.732		0	264.798	-22							0	0	236.043	
Cinéma (Tarif 32B)	0		0	4.010.999	0							0	0	4.010.999	
Diffuseurs nationaux privés	8.229.110		735	-3.227.177	583.224							0	0	5.585.892	
Etablissements d'enseignement (Tarif 125)	-566.194		542	1.856.118	13.168							0	0	1.303.634	
Accueil - halls - ascenseurs (Tarif 57)	0		0	-61	0							0	0	-61	
Diffuseurs publics	10.914.373		11.233	914.680	1.008.516	-66.987						0	0	12.781.814	
Parkings (Tarif 120)	23.661		13	1.916	93							0	0	25.683	
Radios particulières	1.965.249		1.339	179.478	0							0	0	2.146.066	
Télévision régionale	1.491.344		0	43.434	13.141							0	0	1.547.919	
Shows - Défilés de mode (Tarif 107)	561.323		-155	-86.872	0							0	0	474.297	
Simulcasting	135.368		0	933	0							0	0	136.301	
Soupers - Banquets - Réveillons (Tarif 122)	401.773		-135	95.341	8	-29.978						0	0	467.009	
Sport (T129)	130.553		57	14.698	80							0	0	145.387	
Sport contractuel (Tarif 36B, remplacé par T129)	0		0	-357	0							0	0	-357	
Manifestations sportives et récréatives (Tarif 115; remplacé par T106)	-815		0	-12.637	0							0	0	-13.452	
Salles de sport - Fitness - Piscines (Tarif 119)	488.359		271	38.089	8.516							0	0	535.234	
Exploitation de stands - Foires commerciales (Tarif 24b)	-9.586		0	21.379	0	-71.311						0	0	-59.518	
Taxis & voitures de location (avec chauffeur) (Tarif 128)	74.966		54	5.681	265							0	0	80.967	
Copie privée	-931		0	244	0							0	0	-687	
Salles des mariages (Hôtel de ville), Funerariums, crematoriums (Tarif 53)	1.296		0	22.070	0	-3.532						0	0	19.834	
Unisono musique dans les entreprises, sociétés et services publics	3.316.120		2.444	548.854	12.821							221.582	0	4.101.820	
Véhicules avec haut-parleurs extérieurs (Tarif 109)	19.783		4	2.201	0							0	0	21.988	
Récitations, conférences, lectures, jeux et concerts de carillon (Tarif 30)	-2.614		-694	4.149	0							0	0	841	
Lieux d'attente, accueils, halls, ascenseurs (Tarif 121)	558.496		359	49.208	3.327							0	0	611.390	
Web TV	-4.431		0	0	0							0	0	-4.431	
Webradio	181.789		1	59.009	4							0	0	240.803	
Webtv	-8.790		0	1.399	25							0	0	-7.367	
D Mise à disposition	-415		0	2.840.685	0	3.127						35.006	0	2.878.402	
Audiovisuel Online	-34		0	-20.116	0							0	0	-20.150	
Arts visuels	0		0	0	0	3.855						0	0	3.855	
Sonneries d'appels téléphoniques	0		0	-19.870	0							0	0	-19.870	
Central licencing - autres territoires	0		0	-58.716	0							0	0	-58.716	
Littérature	0		0	0	0							0	0	0	

	Œuvres									Prestations				Total
	Autres	Archi&AA	Littéraires	Sonores	Audiovisuel	Graphiques/plastiques	Arts & prest. de la scène	Bases de données	Œuvres publicitaires	Exécution		Fixation		
										Audio	Audiovisuel	Audio	Audiovisuel	
Webtv	2.049			28.977	0									31.026
D Mise à disposition	1.549			874.896	0									876.445
Audiovisuel online	1.549			0	0									1.549
Sonneries d'appels téléphoniques	0			30.012	0									30.012
Central licencing - autres territoires	0			30.799	0									30.799
Migration: info tarif pas disponible	0			2.648	0									2.648
Téléchargement de musique	0			636.902	0									636.902
Streaming de musique	0			174.132	0									174.132
Offre en ligne de programmes radio	0			403	0									403
I Retransmission par câble	869.262		692	0	0									869.954
Distributeurs	767.369			0	0									767.369
Câble - programmes étrangers	101.893		692	0	0									102.585
K Représentation	0			0	0		117.098							117.098
Théâtre amateur	0			0	0		39.514							39.514
Théâtre professionnel	0			0	0		66.529							66.529
Musique préexistante en fond sonore	0			0	0		217							217
Harmonies - Fanfares (Tarif 207)	0			0	0		50							50
Perceptions provenant de sociétés soeurs étrangères	0			0	0		4.578							4.578
Musique de scène	0			0	0		6.211							6.211
P Droit de prêt	23.527			0	0		0							23.527
Copie privée	23.527			0	0		0							23.527
Q Copie privée	559.516			387.241	83.440		0							1.030.197
Copie privée	559.516			387.241	83.440		0							1.030.197
C3. Droits perçus non répartisables	296.104													296.104
D. Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	5.552.774													5.552.774
TOTAL	138.581.664	0	977.913	72.439.313	4.672.389	4.443.626	1.674.416	0	0	0	0	2.493.059	67.696	225.350.076

Ventilation par rubriques de répartition

Pour exprimer la ventilation par rubrique de répartition des :

- droits perçus répartis en attente de paiement
- droits perçus non répartis
- produits financiers provenant de la gestion des droits perçus

Veillez ajouter des tableaux dans lesquels sont mentionnés par année de répartition les montants concernés relatifs aux différentes catégories d'ayants droit. Veillez conserver chaque année l'historique des rubriques de répartition des années précédentes

La mise en place des nouvelles annexes aux comptes annuels suite aux nouvelles dispositions légales (AR du 25 avril 2014) a occasionné quelques difficultés. L'organisation administrative et comptable de la Sabam permet de répondre à ces nouvelles exigences, mais celle-ci n'ont pas pu être appliquées rétroactivement. Les définitions des rubriques de perception n'étaient en effet pas les mêmes que les définitions dans les systèmes d'information de la Sabam avant l'implémentation de l'A.R. Ces soldes historiques ont été complétés sur base d'hypothèses et de clés de répartition.

Année de répartition: 2016

	Autres	Audiovisuel	Sonores	Graphiques/ plastiques	Arts & prest de la scène	Littéraires	Fixation audio	Total
C. Droits perçus répartis en attente de paiement	27.037.561	91.521	11.018.959	0	117.098	692	0	38.265.831
C1. Droits perçus répartis ne faisant pas l'objet de contestations	13.917.863	0	0	0	0	0	0	13.917.863
Auteurs	3.162.059							3.162.059
Editeurs	10.745.740							10.745.740
Producteurs	10.064							10.064
C2. Droits perçus répartis faisant l'objet de contestations	12.823.594	91.521	11.018.959	0	117.098	692	0	24.051.864
A. Reproduction	28.625	0	4.119.153	0	0	0	0	4.147.778
C. Com publique	11.341.117	8.080	5.637.669					16.986.866
D. Mise à disposition	1.549		874.896					876.445
I. Retransmission par câble	869.262					692		869.954
K. Représentation					117.098			117.098
P. Droits de prêt	23.527							
Q. Copie privée	559.516	83.440	387.241					1.030.197
C3. Droits perçus non répartis	296.104	0	0	0	0	0	0	296.104
D. Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	5.552.774	0	0	0	0	0	0	5.552.774

Remarques:

- (1) L'information sur le type de droits et type d'oeuvre pour les droits perçus répartis ne faisant pas l'objet de contestations n'est plus sauvegardé par le système comptable.
- (2) Pour les droits perçus répartis faisant l'objet de contestations, l'information concernant la catégorie d'ayants droit n'est pas disponible.
- (3) Pour les droits perçus non répartis, l'information concernant la catégorie d'ayants droit n'est pas disponible.
- (4) Pour les produits financiers provenant de la gestion des droits perçus, l'information concernant le type de droit et la catégorie d'ayants droit n'est pas disponible puisque ce montant n'a pas été réparti.

Année de répartition: 2015

	Autres	Audiovisuel	Sonores	Graphiques/ plastiques	Arts & prest de la scène	Littéraires	Fixation audio	Total
C. Droits perçus répartis en attente de paiement	23.630.339	58.166	10.545.017	0	66.986	0	0	34.300.507
C1. Droits perçus répartis ne faisant pas l'objet de contestations	16.808.507	0	0	0	0	0	0	16.808.507
Auteurs	4.154.360							4.154.360
Editeurs	12.475.052							12.475.052
Producteurs	179.094							179.094
C2. Droits perçus répartis faisant l'objet de contestations	6.745.691	58.166	10.545.017	0	66.986	0	0	17.415.859
A. Reproduction	0	0	5.531.052	0	0	0	0	5.531.052
C. Com publique	6.000.107	17.349	3.592.940	0	0	0	0	9.610.397
D. Mise à disposition	22.984	0	774.632	0	0	0	0	797.616
I. Retransmission par câble	588.198	8.927	143.115	0	0	0	0	740.240
K. Représentation	0	0	1.002	0	66.986	0	0	67.987
Q. Copie privée	134.401	31.889	502.277	0	0	0	0	668.567
C3. Droits perçus non répartis	76.142	0	0	0	0	0	0	76.142
D. Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	5.627.616	0	0	0	0	0	0	5.627.616

Remarques:

- (1) L'information sur le type de droits et type d'oeuvre pour les droits perçus répartis ne faisant pas l'objet de contestations n'est plus sauvegardé par le système comptable.
- (2) Pour les droits perçus répartis faisant l'objet de contestations, l'information concernant la catégorie d'ayants droit n'est pas disponible.
- (3) Pour les droits perçus non répartis, l'information concernant la catégorie d'ayants droit n'est pas disponible.
- (4) Pour les produits financiers provenant de la gestion des droits perçus, l'information concernant le type de droit et la catégorie d'ayants droit n'est pas disponible puisque ce montant n'a pas été réparti.

RESULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Commissions		30.788.066	30.229.148
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	293	302
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	269,10	275,30
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	396.426	413.182
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	15.060.078	14.683.389
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	4.065.349	4.381.760
Primes patronales pour assurances extralégales	622	926.440	866.561
Autres frais de personnel	623	1.699.558	2.100.998
Pensions de retraite et de survie	624	595.795	692.792
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635	-238.324	-615.257
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	0	0
Reprises	9111	0	0
Sur créances commerciales			
Actées	9112	0	0
Reprises	9113	0	0
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	503.314	291.170
Utilisations et reprises	9116	1.283.708	879.934
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	458.473	428.621
Autres	641/8	1.947.321	1.652.907
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	0	0
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	9,82	9,65
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	19.201	18.694
Frais pour l'entreprise	617	1.234.713	1.313.835

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE		
	Codes	Exercice précédent
Produits non récurrents	76	
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620	
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	
Produits financiers non récurrents	(76B)	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621	
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	
Autres produits financiers non récurrents	769	
Charges non récurrentes	66	291.035
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	291.035
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620	-54.194
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	345.229
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690	
Charges financières non récurrentes	(66B)	
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631	
Autres charges financières non récurrentes	668	
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691	

IMPOTS ET TAXES

IMPOTS SUR LE RESULTAT	Codes	Exercice	Exercice précédent
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	0	
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	0	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136		
Suppléments d'impôts estimés	9137		
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	400.000	200.000
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	400.000	200.000
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140		
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé			
Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice			
Sources de latences fiscales			
Latences actives	9141		
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142		
Autres latences actives			
Latences passives	9144		
Ventilation des latences passives			
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS	Codes	Exercice	Exercice précédent
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145	10.435.021	11.935.227
Par l'entreprise	9146	16.685.247	18.141.813
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	4.744.198	4.740.925
Précompte mobilier	9148	3.020.184	3.637.007

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS.....	9149		
Dont			
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150		
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151		
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153		
GARANTIES REELLES			
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise			
Hypothèques			
Valeur comptable des immeubles grevés	9161		
Montant de l'inscription	9171		
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181		
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191		
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers			
Hypothèques			
Valeur comptable des immeubles grevés	9162		
Montant de l'inscription	9172		
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182		
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192		
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202		
BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN			
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS			
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS			
MARCHE A TERME			
Marchandises achetées (à recevoir)	9213		
Marchandises vendues (à livrer)	9214		
Devises achetées (à recevoir)	9215		
Devises vendues (à livrer]	9216		

ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Les membres du personnel de la Sabam disposent d'une assurance-groupe externe qui leur garantit une épargne en cas de vie au moment de la retraite ou qui garantit à leurs héritiers une couverture décès en cas de décès en cours de carrière.

Cette assurance-groupe fait l'objet de dotations régulières auprès de l'assureur, afin de couvrir les engagements futurs relatifs à l'épargne et la couverture décès.

La Sabam reste cependant le responsable final d'un éventuel sous-financement de ces obligations.

Les retenues de maximum 10% effectuées, selon l'article 49 des statuts, sur les droits d'exécution constituent la source de financement pour les dépenses sociales, culturelles et éducatives. Ces obligations représentent au 31 décembre 2016 un montant de 69,1 millions €. Le déficit est par conséquent de 0,9 million € (fin 2016) par rapport à 1,7 million € fin 2015.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées
Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9.220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Les autres droits et obligations non repris au bilan sont:

- Les factures aux distributeurs et autres sociétés de médias non repris dans le chiffre d'affaire à la suite de litiges (€ 39.060.307)
- Les garanties bancaires
- Les sûretés reçues des producteurs

Exercice

N°	C_AUT 6.15		
RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION			
ENTREPRISES LIEES	codes	exercice	exercice précédent
Immobilisations financières	(280/1)	112.400	112.400
Participations	(280)	112.400	112.400
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

ENTREPRISES ASSOCIEES	codes	exercice	exercice précédent
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	9.078	9.078
Participations	9262	9.078	9.078
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLE DU MARCHE

Exercices

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

0

	codes	exercice
RELATIONS FINANCIERES AVEC		
LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	404.859
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	29.220
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	104.000
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	0
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083	0

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

N°		C. AUT Ca
Tableau des flux de trésorerie, « TFT »		

La mise en place des nouvelles annexes aux comptes annuels suite aux nouvelles dispositions légales (AR du 25 avril 2014) a occasionné quelques difficultés. L'organisation administrative et comptable de la Sabam permet de répondre à ces nouvelles exigences, mais celle-ci n'ont pas pu être appliquées rétroactivement. Les définitions des rubriques de perception n'étaient en effet pas les mêmes que les définitions dans les systèmes d'information de la Sabam avant l'implémentation de l'A.R.. Ces soldes historiques ont été complétés sur base d'hypothèses et de clés de répartition.

	exercice	exercice précédent (ajusté)	exercice précédent
<u>I. Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles</u>			
A. Droits perçus	152.149.642	156.381.744	156.381.744
B. T.V.A. sur A	8.350.277	8.356.487	8.356.487
C. Droits bruts perçus	160.499.919	164.738.231	164.738.231
D. Produits financiers encaissés résultant du placement des droits	5.312.561	15.246.429	15.246.430
E. Sommes encaissées résultant du placement de sommes pour compte propre	0	0	0
F. Autres sommes encaissées	2.158.660	1.490.972	2.238.779
G. Droits payés	-106.759.989	-132.412.687	-132.412.687
H. Sommes payées résultant du placement de droits	-5.363.694	-4.099.625	-9.618.814
I. Sommes payées au personnel et pour leur compte	-22.422.134	-22.463.829	-17.692.448
J. Sommes payées à des fins sociales, culturelles ou éducatives	-6.298.549	-6.084.895	-6.084.895
K. Contribution payée au fonds organique	-288.190	-279.864	-279.864
L. T.V.A. payée sur droits et rémunérations (commissions)	0	0	0
M. Précompte mobilier payé pour le compte des ayants droit	-3.020.139	-3.635.814	-3.635.814
N. Autres sommes payées	-9.628.881	-6.512.535	-6.512.535
O. Flux nets de trésorerie résultant des activités opérationnelles avant impôts et frais financiers	14.189.563	5.986.382	5.986.382
P. Intérêts et frais payés	-486.655	-4.268.716	-4.268.716
Q. Impôts sur le résultat payés	-771.163	-795.207	-795.207
R. Flux nets de trésorerie résultant des activités opérationnelles	12.931.745	922.459	922.459
<u>II. Flux résultant des activités d'investissement</u>			
A. Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2.016.811	-1.872.457	-1.872.457
B. Vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	118.592	44.047	44.047
C. Acquisition d'immobilisations financières	0	0	0
D. Vente d'immobilisations financières	0	0	0
E. Dividendes encaissés d'immobilisations financières	0	0	0
F. Flux nets de trésorerie résultant des activités d'investissement	-1.898.219	-1.828.410	-1.828.410

III. Flux résultant des activités de financement

A. Sommes perçues à la suite d'une augmentation de capital

31.821 32.877 32.877

B. Sommes perçues à la suite de l'émission d'emprunts

0 0 0

C. Remboursement des emprunts

0 0 0

D. Dividendes payés

0 0 0

E. Flux nets résultant des activités de financement

31.821 32.877 32.877

IV. Variation nette de la trésorerie

11.065.347 -873.074 -873.074

V. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice

233.835.213 234.708.287 234.708.287

VI. Trésorerie à la clôture de l'exercice

244.900.560 233.835.213 233.835.213

Pour pouvoir faire le lien avec les valeurs disponibles et les placements de trésorerie repris à l'actif des comptes annuels, on devrait enlever 4.508.387,32 aux moyens financiers mentionnés ci-dessus. Ces montants sont des réductions de valeur actuarielles sur les obligations.

Note: Pour répondre à la loi de 2009, nous avons utilisé la méthode directe pour établir ce tableau des flux de Trésorerie.

Afin de pouvoir comparer le TFT de 2015 avec celui de 2016, nous avons légèrement adapté les chiffres de 2015. Ces corrections sont:

1) le précompte professionnel qui n'a pas été repris sous la rubrique I., mais sous les rubriques F. et N.

2) la rubrique H. montre les produits financiers de 2015 (2/3), 2014 (1/6) et 2013 (1/6) qui ont été répartis en 2016 ainsi que les produits financiers sur le fonds social.

Œuvres									Prestations			
Autres	Archi & AA	Littéraires	Sonores	Audiovisuel	Graphiques/plastiques	Arts & prest de la scène	Bases de données	Œuvres publicitaires	Exécution		Fixation	
									Audio	Audiovisuel	Audio	Audiovisuel

C.2. Droits payés par rubrique de perception a destination de l'Europe

- A reproduction
- B adaptation/traduction
- C com publ
- D mise à dispo
- E location
- F prêt ≠ edu cult
- G distribution
- H droit de suite
- I retransm par câble
- J satellite
- K représentation
- L édition
- M bases données
- N reprographie
- O rémun équitable
- P droit de prêt édu/cult
- Q copie privée
- T repro commu enseign&scient

		66	830.176		10.008							
1.841.323		30.647	1.967.834	111.616	56.649	21.915						
			26.875		193							
					10.152							
172.680		487	132.423	10.733	64.951	995						
			115		116	35.368						
		179.892			136.038							
		32	1.725									
217			88.695	9.216	18.920							

C.3. Droits payés par rubrique de perception a destination du Reste du monde

- A reproduction
- B adaptation/traduction
- C com publ
- D mise à dispo
- E location
- F prêt ≠ edu cult
- G distribution
- H droit de suite
- I retransm par câble
- J satellite
- K représentation
- L édition
- M bases données
- N reprographie
- O rémun équitable
- P droit de prêt édu/cult
- Q copie privée
- T repro commu enseign&scient

		23	286.109		3.449							
634.586		10.562	678.186	38.467	19.523	7.553						
			9.262		67							
					3.499							
59.512		168	45.638	3.699	22.384	343						
			40		40	12.189						
		61.997			46.883							
		11	595									
75			30.568	3.176	6.520							

N°	C. AUT 9
----	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 200 & 235

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL OU PERSONNEL

Au cours de l'exercice Codes	codes	total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	189,5	106,3	83,2
Temps partiel	1002	108,3	14,0	94,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	269,1	116,7	152,4
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	288.129	167.192	120.937
Temps partiel	1012	108.297	15.128	93.169
Total	1013	396.426	182.320	214.106
Frais de personnel				
Temps plein	1021	14.915.671	9.302.439	5.613.232
Temps partiel	1022	5.501.274	868.725	4.632.549
Total	1023	20.416.945	10.171.163	10.245.781
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	344.002	159.969	184.033

Au cours de l'exercice précédent	codes	P. total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	275,3	116,4	158,9
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	413.182	184.701	228.481
Frais de personnel	1023	21.329.419	10.180.063	11.149.356
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	708.462	338.133	370.329

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	189	104	264,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	186	104	261,8
Contrat à durée déterminée	111	3		3,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	105	15	115,9
de niveau primaire	1200	1		1,0
de niveau secondaire	1201	27	7	31,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	39	4	41,9
de niveau universitaire	1203	38	4	41,2
Femmes	121	84	89	148,9
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	22	59	64,2
de niveau supérieur non universitaire	1212	34	13	43,6
de niveau universitaire	1213	28	17	41,1
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	17	3	19,5
Employés	134	172	101	245,3
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	2,2	7,64
Nombre d'heures effectivement prestées	151	4.308	14.893
Frais pour l'entreprise	152	142.069	1.092.644

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES	codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205		23	23,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210		11	11,0
Contrat à durée déterminée	211		12	12,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305		25	30,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310		16	21,2
Contrat à durée déterminée	311		9	9,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340		1	0,8
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342		4	5,3
Autre motif	343		21	24,1
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	codes	hommes	codes	femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	29	5811	28
Nombre d'heures de formation suivies	5802	472	5812	336
Coût net pour l'entreprise	5803	15.606	5813	10.535
dont coût brut directement lié aux formations	58031	13.102	58131	7.371
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	3.484	581332	3.564
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	980	58133	400
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	119	5831	171
Nombre d'heures de formation suivies	5822	890	5832	1.745
Coût net pour l'entreprise	5823	21.087	5833	33.096
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	



REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation ont été fixées conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés.

1. Frais de restructuration

Les frais de restructuration sont activés et sont évalués à la valeur d'acquisition moins les amortissements cumulés qui sont déterminés comme suit.

<u>Libellé</u>	<u>Méthode linéaire</u>	<u>Taux d'amortissement</u>
Frais de restructuration	X	20 % - 33 % par an

Les frais de restructuration sont les coûts causés par une modification radicale dans la structure et l'organisation de l'entreprise dans le but d'assurer la rentabilité et la continuité de l'entreprise. Ces coûts concernent les prévisions consécutives à la sous-traitance du service documentation à ICE, ainsi qu'une restructuration du comité de direction.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au prix d'acquisition moins les amortissements cumulés qui sont déterminés comme suit.

<u>Libellé</u>	<u>Méthode linéaire</u>	<u>Taux d'amortissement</u>
Logiciels	X	20 % - 33 % par an
Recherche et développement	X	33 % par an
ERP (Oracle Finance)	X	10 % par an

La rubrique « recherche et développement » concerne des logiciels développés par l'entreprise même pour un usage interne.

Conformément à la législation comptable, les coûts pour les logiciels développés au sein de l'entreprise pour un usage interne sont intégrés dans les immobilisations.

La création de logiciels représente une acquisition d'expertise et peut donc être actée en tant que telle. Les frais de rémunération du service développement au département informatique et ceux du département PMO sont ainsi partiellement activés.



3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au prix d'acquisition moins les amortissements cumulés qui sont définis comme suit.

<u>Libellé</u>	<u>Méthode linéaire</u>	<u>Base non-réévaluée</u>	<u>Taux d'amortissement</u>	
			Minimum	Maximum
Mobilier	X	X	10 %	20 %
Hardware	X	X	10 %	33 %
Etablissement et installations	X	X	5 %	10 %
Bâtiment	X	X	1 %	1 %
Matériel roulant	X	X	20 %	25 %
Leasing	X	X	20 %	20 %

La première année d'amortissement est comptabilisée prorata temporis.

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au prix d'acquisition ou à la valeur sur le marché lorsque celle-ci est inférieure.

5. Créances à plus d'un an

Les créances qui n'ont pas été matérialisées en titres à revenu fixe sont exprimées à l'actif à leur valeur nominale.

6. Créances à maximum un an

Les créances (créances commerciales et autres créances, non représentées par des titres à taux fixe) sont évaluées à leur valeur nominale.



La créance entière est placée dans un groupe distinct, à savoir « créances douteuses » (il s'agit de la valeur nominale totale) s'il existe, pour une partie ou pour l'intégralité, une incertitude quant au paiement.

Une réduction de valeur sur créances douteuses est actée pour autant qu'une perte sur les créances soit probable. L'impact de celle-ci est repris, dans le compte de résultats, sous autres frais d'exploitation. En dérogation à l'article 68 A.R. Code Soc., visant à annuler l'impact sur les commissions, ce coût est toutefois repris et acté comme une diminution des dettes sur droits en attente de perception.

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale.

7. Placements financiers

Les dépôts à terme sont évalués à leur valeur nominale.

Les titres à revenu fixe sont évalués par rapport à leur valeur de remboursement. Ceci signifie que si la valeur d'acquisition diffère de la valeur de remboursement, la différence entre les deux est prise pro rata temporis dans le résultat pour la durée restante des titres en tant que composante de l'intérêt produit par ces titres et, selon le cas, elle est ajoutée à ou déduite de la valeur d'acquisition des titres. La prise en résultats se fait sur une base actualisée.

8. Liquidités

Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.

9. Comptes de régularisation de l'actif et du passif

Comptes de régularisation de l'actif

Sont actés sous cette rubrique les avances aux fournisseurs.

Sont également actés ici des produits acquis.

Une autre composante de ces comptes est constituée par les intérêts acquis et divers autres produits réalisés au cours de l'exercice.

Comptes de régularisation du passif

Il s'agit ici principalement d'une provision pour des frais encourus au cours de cet exercice mais pour lesquels la facture n'a pas encore été reçue.



10. Capital

Le capital a été constitué en EUR. La valeur correspond aux parts sociales versées.

11. Réserves

Les réserves sont constituées statutairement et sont évaluées à leur valeur nominale.

12. Provisions pour risques et charges

Les provisions visent clairement à couvrir les pertes et coûts décrits qui sont probables ou certains à la date de clôture du bilan, mais dont le montant n'est pas encore défini.

Les provisions pour pensions et engagements similaires sont évaluées chaque année au moyen d'un calcul actuariel et tiennent compte du risque de mortalité et de l'intérêt.

13. Dettes à plus d'un an

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

14. Dettes à maximum un an

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. La valeur nominale ne comporte pas d'intérêt.

15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est acté à sa valeur nominale et lorsque celui-ci a été réalisé en respectant le principe général de prudence. La Sabam compte dans le chiffre d'affaires ses commissions sur les droits d'auteur et les droits voisins. Ces commissions sont prises au plus tôt au moment de la facturation.



16. Production immobilisée

Conformément à la législation comptable, les coûts pour les logiciels développés au sein de l'entreprise pour un usage interne sont intégrés dans les immobilisations.

La création de logiciels représente une acquisition d'expertise et peut donc être actée en tant que telle. Les frais de rémunération du service développement au département informatique et ceux du département PMO sont ainsi partiellement activés.

Les frais pour les consultants externes comptabilisés en services et biens divers sont partiellement activés via la production immobilisée.

17. Résultats financiers

Les résultats financiers des placements à terme et de portefeuille ont été actés à l'échéance.

Le montant des intérêts courus mais non encore échus est prévu au moyen des comptes de régularisation de l'actif « Produits acquis ».

Suite à l'implémentation de l'AR du 25 avril 2014, les produits et les coûts financiers reviennent intégralement aux ayants droit et ils ne sont plus repris dans le compte de résultats de la Sabam.

18. Engagements de la Sabam vis-à-vis du personnel et des administrateurs

La Sabam a des engagements de pension extralégale vis-à-vis des membres de son personnel et de ses administrateurs bénéficiant d'un éméritat. Ces montants sont payés via une assurance-groupe externe. Un éventuel sous-financement des réserves doit être couvert par la Sabam.

19. Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont actées au taux de change valant à la date de la transaction.

L'actif et le passif monétaires en devises étrangères sont convertis au cours de clôture à la date du bilan. Les profits et les pertes découlant de transactions en devises étrangères et de la conversion d'actifs et passifs monétaires en devises étrangères, sont repris dans le compte de résultats.



RAPPORT DE GESTION 2016

18 avril 2017

I. Résultats de la SABAM

A la Sabam, le chiffre d'affaires est constitué des commissions nécessaires pour couvrir les coûts.

La mise en place des nouvelles annexes aux comptes annuels suite aux nouvelles dispositions légales (AR du 25 avril 2014) a occasionné quelques difficultés. L'organisation administrative et comptable de la Sabam permet de répondre à ces nouvelles exigences, mais celle-ci n'ont pas pu être appliquées rétroactivement. Les définitions des rubriques de perception n'étaient en effet pas les mêmes que les définitions dans les systèmes d'information de la Sabam avant l'implémentation de l'AR. Ces soldes historiques ont été complétés sur base d'hypothèses et de clés de répartition.

A. Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires

Suite à la loi du 10 décembre 2009 et à l'AR du 25 avril 2014 relatifs à l'organisation administrative et comptable, au contrôle interne, à la comptabilité et aux comptes annuels des sociétés de gestion des droits d'auteur et des droits voisins, ainsi qu'aux informations qu'elles doivent fournir, le chiffre d'affaires est désormais exclusivement composé des commissions et non plus des droits d'auteur facturés.

L'article XI. 252 §3 du code de droit économique stipule que :

« Les sociétés de gestion veillent à ce que les charges directes et indirectes liées, au cours d'un exercice donné, aux services de gestion qu'elles prestent pour le compte des ayants droit correspondent aux charges qu'aurait supportées une société de gestion normalement prudente et diligente et s'élèvent à moins de quinze pour cent de la moyenne des droits perçus au cours des trois derniers exercices.

(...)

Hans Helewaert

24/04/2017

Claude Martin

24/04/2017



Conformément au calcul du SPF Economie, le pourcentage net coûts/perception est de 20,2% ; 0,1% en plus qu'en 2015.

	2016	2015	2014	2013
Perceptions	152.149.642	156.381.744	150.883.893	146.116.479
Moyenne	153.138.426	151.127.372		
Total coûts	30.788.067	30.232.204		
Total coûts / perception moyenne	20,1%	20,0%		

Le plan stratégique prévoit une baisse des coûts à terme. Toutefois, dans l'avenir proche, les investissements dans la transformation digitale et le support front-office à nos membres et clients se poursuivront. Le pourcentage de coûts de 15% est un objectif à long terme. Il ne se fera pas au détriment de nos services et de notre compétitivité nationale et internationale.

Production immobilisée

Le développement de logiciels implique une acquisition d'expertise et peut être acté comme tel. Les coûts intégrés sous les actifs s'élèvent à 1.925.265 € en frais de rémunération et de consultance IT. Ils doivent être amortis conformément au plan établi par le conseil d'administration. Les frais de rémunération et de consultance en question concernent le service développement du département informatique ainsi que les frais de personnel du département PMO¹. L'augmentation s'explique par le fait que les frais de consultance IT sont désormais activés via la production immobilisée. L'année précédente, ces frais étaient directement actés comme un investissement, sous la rubrique Immobilisations incorporelles. Voir également l'explication sous "Services et biens divers".

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se composent essentiellement de la récupération de coûts auprès de sociétés d'assurances, du personnel, de clients (frais de rappel et frais d'avocats et d'huissiers), et de coûts récupérés auprès du Fonds social et culturel.

La hausse des autres produits d'exploitation est majoritairement la conséquence d'une dépense supplémentaire de Sabam For Culture qui est récupérée sur le Fonds social via d'autres produits d'exploitation.

¹ PMO: Project Management Office

B. Frais d'exploitation

	2016	2015	2014	Différence 2016-2015	Différence en %
Services et biens divers	7.338.027	6.466.608	7.599.039	871.419	13,5%
Charges locatives	765	2.444	225	-1.679	100,0%
Entretien et réparations	1.241.386	1.310.128	1.038.365	-68.742	-5,2%
Eau, électricité et chauffage	134.384	137.407	130.345	-3.023	-2,2%
Fournitures, abonnements et programmation	435.664	431.238	461.974	4.426	1,0%
Honoraires et indemnités	2.420.122	1.735.227	2.606.540	684.895	39,5%
Avocats	845.977	617.881	1.346.078	228.096	36,9%
Autres honoraires et indemnités	1.574.145	1.117.346	1.260.462	456.799	40,9%
Assurances	92.979	99.637	113.866	-6.658	-6,7%
Expédition et télécommunication	526.133	490.773	499.155	35.360	7,2%
Frais de voyage	92.144	74.337	78.622	17.807	24,0%
Autres frais de représentation	396.562	454.453	491.042	-57.891	-12,7%
Société	1.968.667	1.326.964	1.032.793	641.703	48,4%
Assurance groupe administrateurs	29.220	404.000	1.146.112	-374.780	100,0%
Rémunérations, charges sociales et pensions	22.347.220	22.725.500	23.329.736	-378.280	-1,7%
Rémunérations	15.060.078	14.683.389	15.361.523	376.689	2,6%
Charges sociales	4.065.349	4.381.760	4.436.407	-316.411	-7,2%
Assurance-groupe	976.675	919.354	1.011.071	57.322	6,2%
Autres frais de personnel	1.655.602	2.053.378	1.597.628	-397.776	-19,4%
Pécule de vacances	-6.279	-5.173	53.275	-1.106	21,4%
Pension de retraite et de survie	595.795	692.792	869.832	-96.997	-14,0%
Amortissements	4.430.447	3.894.066	3.377.410	536.381	13,8%
Réduction de valeur créances	0	0	30	0	
Provisions	-780.394	-588.764	-1.099.491	-191.630	32,5%
Plan social	2.405.794	-588.764	-1.099.492	2.994.558	-508,6%
Autres risques et charges	0	0	1	0	#DIV/0!
Autres charges d'exploitation	2.405.794	2.083.026	1.985.772	322.768	15,5%
Impôts	555.000	555.000	7.762	0	0,0%
Produits d'exploitations	-4.832.096	-4.832.096	-5.148.995	0	0,0%
Production immobilisée	-938.793	-938.793	-973.079	0	0,0%
Frais récupérés	-3.893.304	-3.893.304	-4.175.917	0	0,0%
Frais récupérés fond social			-60.284	0	#DIV/0!
Charges exceptionnelles	291.035			291.035	
Coût des ventes et des prestations	36.032.129	34.580.436	35.192.496	1.451.693	4,2%

Services et biens divers

	2016	2015	2014	Différence 2016-2015	Différence en %
Services et biens divers	7.338.027	6.466.608	7.599.039	871.419	13,5%
Charges locatives	765	2.444	225	-1.679	-68,7%
Entretien et réparations	1.241.386	1.310.128	1.038.365	-68.742	-5,2%
Eau, électricité et chauffage	134.384	137.407	130.345	-3.023	-2,2%
Fournitures, abonnements et programmation	435.664	431.238	461.974	4.426	1,0%
Honoraires et indemnités	2.420.122	1.735.227	2.606.540	684.895	39,5%
Avocats	845.977	617.881	1.346.078	228.096	36,9%
Autres honoraires et indemnités	1.574.145	1.117.346	1.260.462	456.799	40,9%
Assurances	92.979	99.637	113.866	-6.658	-6,7%
Expédition et télécommunication	526.133	490.773	499.155	35.360	7,2%
Frais de voyage	92.144	74.337	78.622	17.807	24,0%
Autres frais de représentation	396.562	454.453	491.042	-57.891	-12,7%
Société	1.968.667	1.326.964	1.032.793	641.703	48,4%
Assurance groupe administrateurs	29.220	404.000	1.146.112	-374.780	-92,8%



Les coûts liés aux consultants IT sont désormais d'abord actés dans les services et biens divers et sont ensuite activés via les productions immobilisées. L'année précédente, les coûts des consultants IT étaient activés directement. La hausse dans les services et biens divers doit donc être prise en compte en même temps que la hausse des productions immobilisées. Ces deux mouvements se compensent presque intégralement. Sur une base comparable, les services et biens divers ont donc légèrement diminué en 2016.

La rubrique services et bien divers se compose des rubriques suivantes :

Charges locatives et frais d'entretien

En légère baisse suite à des économies sur les frais d'entretien des logiciels, partiellement atténuée par des analyses et des études concernant le bâtiment.

Eau, électricité et chauffage

En baisse grâce à diverses économies.

Fournitures, abonnements et programmation

Il s'agit essentiellement des cotisations à des organisations internationales.

Honoraires et indemnités

La hausse s'explique principalement par des frais d'avocats plus élevés dans des dossiers d'encaissement ainsi que par des frais liés aux services de documentation proposés par ICE.

Assurances

La baisse résulte principalement d'économies sur les assurances auto, suite à des négociations avec le courtier et à la réduction du parc automobile.

Expédition et télécommunication

La hausse est due à des frais d'Internet et de GSM plus élevés, liés au développement du télétravail et à une augmentation des frais d'expédition.

Frais de voyage

Les frais d'hôtel sont dorénavant actés dans les frais de voyage. Ils étaient actés l'année précédente dans les autres frais de représentation. Tenant compte de ceci, les frais de voyage régressent de 7%.

Autres frais de représentation

Ces frais baissent étant donné que les frais d'hôtel sont désormais actés au niveau des frais de voyage.

Frais de société

Comme décrit ci-dessus, nous devons tenir compte des productions immobilisées pour comparer les coûts. Sur une base comparable, les coûts régressent de 315K € par rapport à 2015.



Notons une baisse en consultants IT (151K €) ainsi que des frais moins élevés pour les stagiaires IT, managers intérimaires et autres, et autre main-d'œuvre temporaire (158K €).

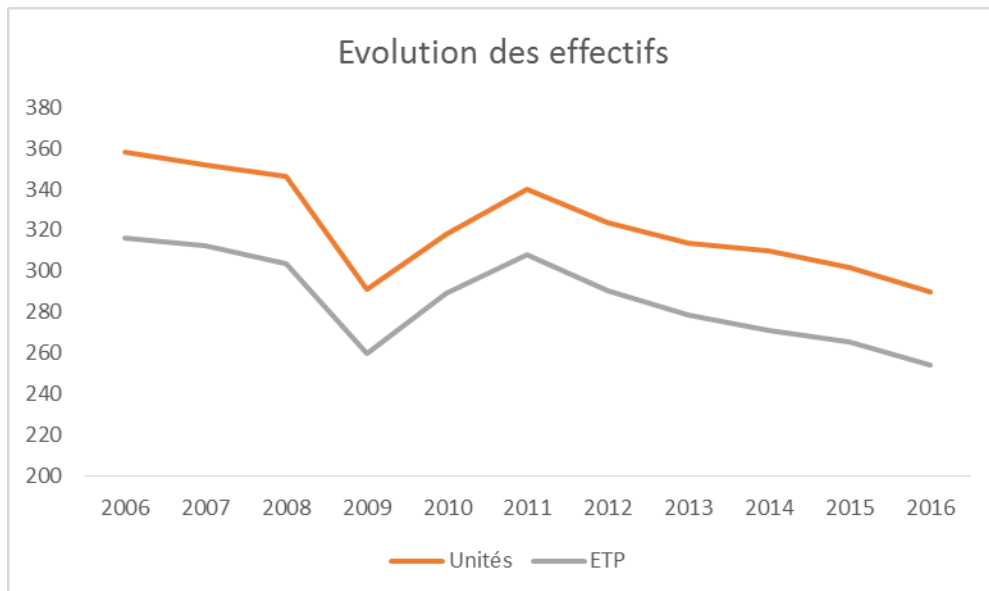
Eméritats administrateurs

L'assemblée générale du 23 mai 2016 a décidé de mettre un terme définitif au système des éméritats à la fin de l'année. Grâce au nouveau règlement, ces coûts ont été réduits d'une façon drastique.

Rémunérations, charges sociales et pensions

Les rémunérations, charges sociales et pensions constituent 73% des charges opérationnelles brutes. Ces charges diminuent de 2%, principalement suite à la réduction de l'effectif.

L'effectif se compose de 254,1 équivalents temps plein (ETP) au 31 décembre, soit une baisse de près de 4%.



Amortissements

L'augmentation peut être attribuée à l'implémentation du projet ICE dont les amortissements débutent en 2016.



(en €)	2016	2015	2014	Différence 2016-2015	Différence en %
Restructuration	319.595	252.506	21.042	67.088	27%
Recherche et développement / logiciels	3.143.051	2.623.967	2.248.138	519.084	20%
Bâtiment	73.129	73.129	73.129	0	0%
Installations	89.422	97.789	105.277	-8.367	-9%
Travaux de rénovation	257.745	284.824	298.318	-27.079	-10%
Mobilier	20.116	27.765	36.922	-7.649	-28%
Matériel de bureau	479	479	271	0	0%
Hardware	299.407	297.630	294.636	1.777	1%
GSM et accessoires	5.723	7.444	6.550	-1.721	-23%
Voitures	221.781	228.533	293.129	-6.752	-3%
Total	4.430.447	3.894.066	3.377.410	536.381	14%

Provisions pour risques et charges

Il y a une reprise nette des provisions dans l'ensemble des 3 catégories : indemnités de licenciement, prévisions et dossiers juridiques.

(en €)	2016	2015	2014	Différence 2016-2015
Reprise provision nette indemnités de licenciement	-238.708	238.708	-162.891	-477.416
Reprise provision nette prévisions	-238.324	-615.257	-769.101	376.934
Reprise provision nette dossiers juridique	-303.363	-212.215	-167.500	-91.148
Total	-780.394	-588.764	-1.099.491	-191.630

Autres charges d'exploitation

La hausse est principalement due à des dépenses plus élevées pour Sabam For Culture et à une contribution plus élevée au SPF Economie.

	2016	2015	2014	Différence 2016-2015	Différence en %
Impôts sur voitures	29.922	22.283	24.514	7.639	34%
Précompte immobilier bâtiment	268.228	240.312	239.509	27.916	12%
Impôts communaux	89.234	91.515	76.739	-2.281	-2%
Impôts régionaux	69.689	71.808	72.339	-2.119	-3%
Contribution au SPF Economie	346.190	287.364	232.575	58.826	20%
Autres coûts divers	31.501	57.762	25.435	-26.261	-45%
Dépenses sociales, culturelles et éducatives	1.571.030	1.311.982	1.314.661	259.048	20%
TOTAL	2.405.794	2.083.026	1.985.772	322.768	15%

C. Résultats financiers

L'un des principaux objectifs de l'AR du 25/04/2014 a été la séparation des pouvoirs, une distinction claire entre les droits d'auteur et l'argent de la SABAM en tant que société. D'où la distinction entre d'une part les droits d'auteur, l'argent du Fonds social et l'argent de la SABAM.



	2016	2015	2014	Vershil 2016-2015	Vershil in %
Produits financiers Droits d'auteur					
Intérêts	3.712.143	4.336.718	4.699.988	-624.575	-14%
Plus-values	1.522.335	5.068.448	2.099.222	-3.546.113	-70%
Autres produits financiers	18.076	127.943	1.259.196	-109.867	-86%
Total	5.252.554	9.533.109	8.058.406	-4.280.555	-45%
Charges financières et réd.val.actuarielle	-1.583.722	-3.905.493	-2.366.378	2.321.771	-59%
Résultat financier net SABAM	3.668.832	5.627.616	5.692.028	-1.958.784	-35%
Produits financiers Fonds social					
Intérêts	1.845.031	2.653.847	2.154.895	-808.816	-30%
Plus-values	564.872	2.704.405	20.778	-2.139.533	-79%
Autres produits financiers	0	1.235	3.675	-1.235	-100%
Total	2.409.903	5.359.487	2.179.348	-2.949.584	-55%
Charges financières et réd.val.actuarielle	-789.883	-1.327.523	-641.196	537.640	-40%
Résultat financier net Fonds social	1.620.020	4.031.965	1.538.152	-2.411.945	-60%
Total	5.288.852	9.659.580	7.230.180	-4.370.728	-45%

Les résultats financiers pour les auteurs et le Fonds social sont inférieurs aux chiffres des années précédentes. Ceci est dû à des intérêts très faibles en raison de la politique menée par la Banque Centrale européenne. La BCE maintient pour l'instant sa politique. A court terme, les prévisions concernant les intérêts ne sont donc pas optimistes.

D'autre part, les plus-values réalisées sur les ventes d'obligations sont en baisse. Moins d'obligations ont été vendues car les nouvelles obligations génèrent un rendement très bas.

Les résultats financiers nets des comptes de la Sabam s'élèvent à -12K € (frais bancaires).

D. Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat augmentent du fait qu'il n'y a plus de pertes reportées.

II. BILAN

1. Actif

Actifs immobilisés

Les **frais d'établissement (frais de restructuration)** s'élèvent à 1.071.918 €. Ces frais concernent les prépensions consécutives à la sous-traitance du service documentation musique à ICE ainsi que la restructuration du comité de direction réalisée en 2014.

Les **immobilisations incorporelles** diminuent de 8% du fait que les amortissements font plus que compenser les nouveaux investissements. Ces immobilisations concernent des logiciels à usage interne, développés par et pour l'entreprise. Conformément à la législation comptable et à nos règles d'évaluation, la Sabam acte les coûts pour ces logiciels dans les immobilisations amortissables depuis 1996.



Depuis le 1^{er} janvier 2002 figurent également dans cette rubrique, les coûts des entreprises de consultance informatique, dans le cadre de projets visant à développer des logiciels à usage interne. Il en va de même pour les progiciels.

Les **immobilisations corporelles** augmentent de 1%, essentiellement en raison de l'achat de nouvelles voitures de société.

Les **immobilisations financières** restent au même niveau qu'en 2015.

Actifs circulants

Les **créances** à un an au plus sont principalement composées de créances de TVA.

Le repli s'explique par la diminution d'une créance relative aux pouvoirs publics.

Placements et liquidités

PLACEMENTS (en €)	(1) 31/12/2016	(2) 31/12/2015	(3) 31/12/2014	(4) (1)-(2)	(4)/(2)
Parts droits d'auteur	-	-	11.215.050	-	0%
Parts Fonds social	-	-	59.102	-	0%
Obligations droits d'auteur	126.876.387	120.571.011	110.697.655	6.305.377	5%
Obligations Fonds social	62.579.943	62.616.406	58.628.192	-36.463	0%
Total	189.456.330	183.187.417	180.599.999	6.268.913	3%

LIQUIDITES (en €)	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	(1)-(2)	(4)/(2)
Droits d'auteur	38.136.636	39.739.181	40.900.423	-1.604.490	-4%
Fonds social	4.894.553	2.213.207	5.391.953	2.681.346	121%
CES	-	113	3.421	-113	-100%
Sabam	7.905.016	5.398.888	-	2.506.128	46%
Total	50.936.205	47.351.389	46.295.797	3.584.816	8%

Total	240.392.535	230.538.806	226.895.796	9.853.729	4%
--------------	--------------------	--------------------	--------------------	------------------	-----------

Les placements financiers augmentent de 3%, principalement au niveau des droits d'auteur investis en obligations. Cette hausse s'explique par de nouveaux investissements en obligations. Le Fonds social reste au même niveau. Les intérêts reçus ne font pas l'objet de nouveaux placements mais sont transférés vers les liquidités.

Créances sur droits résultant de l'activité de gestion de droits

Les droits sont comptabilisés ici comme ils ont déjà été facturés (TVA incluse), mais non encore perçus.

Comptes de régularisation de l'actif

Les charges à reporter et les intérêts à recevoir sont en ligne avec ceux de l'année passée.



2. Passif

Fonds propres

La légère hausse des fonds propres résulte du paiement des parts sociales des nouveaux membres.

Provisions et impôts différés

La baisse est la conséquence d'une provision moins élevée pour les prépensions et d'une reprise nette des provisions pour des dossiers juridiques.

Dettes

Les **dettes à plus d'un an** sont essentiellement composées du Fonds social et culturel de la Sabam.

Les **dettes à un an au plus** sont composées de dettes commerciales et de dettes relatives aux impôts, rémunérations et charges sociales. La baisse de 11% s'explique par le fait que les créances commerciales auprès des fournisseurs diminuent, que des avances sur l'impôt des sociétés ont été payées en 2016 et que la dette de TVA diminue. Par ailleurs, les coûts des éméritats ont drastiquement diminué.

Les **comptes de régularisation** se composent de provisions pour des charges encourues non encore facturées.

Les dettes relatives aux droits découlant de l'activité de gestion des droits

L'AR du 25 avril 2014 nous impose un schéma comptable comprenant de nouvelles définitions pour les rapports sur les flux financiers des droits d'auteur. Dans le bilan, les droits d'auteur se retrouvent dans la catégorie IXbis, 'Dettes relatives aux droits découlant de l'activité de gestion des droits'. Il s'agit ici de droits qui n'ont pas encore été répartis et de droits qui ont éventuellement déjà été attribués à un bénéficiaire spécifique, mais n'ont pas encore été payés (en raison d'un numéro de compte erroné, d'une somme bloquée, ...). Cette rubrique IXbis doit refléter l'ensemble des droits d'auteur afin de permettre d'établir une distinction claire avec les fonds de fonctionnement de la Sabam en tant que société.

Le schéma IXbis est le suivant, avec les montants y afférents :

Dettes aux ayants droit		2016	en % du total
A	Dettes sur droits en attente de perception	41.614.933	18%
B1	Droits perçus à répartir non-réservés	114.409.753	51%
B2	Droits perçus à répartir réservés	21.951.440	10%
B3	Droits perçus à répartir faisant l'objet de contestations	3.555.344	2%
C1	Droits perçus répartis ne faisant pas l'objet de contestations	13.917.863	6%
C2	Droits perçus répartis faisant l'objet de contestations	24.051.864	11%
C3	Droits perçus non-répartissables	296.104	0%
D	Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	5.552.774	2%
TOTAL		225.350.076	100%



A. Dettes sur droits en attente de perception

Il s'agit des droits d'auteur facturés jusqu'au 31 décembre 2016 mais qui n'ont pas encore été encaissés.

B1. Droits perçus à répartir non-réservés

Il s'agit de droits payés par l'utilisateur à la Sabam mais non encore répartis aux ayants droit, c'est-à-dire non encore attribués sur une base individuelle à un ayant droit.

Ces droits se composent de montants à répartir non réservés par la Sabam et qui ne font pas l'objet d'une contestation. La majeure partie concerne des droits d'exécution musicale. Ils ne peuvent être mis en répartition que l'année suivant la perception, après réception des playlists.

B2. Droits perçus à répartir réservés

Il s'agit de montants perçus pour le compte des ayants droit et qui ne peuvent donc être assimilés à des réserves qui font partie des fonds propres de la société de gestion. Concrètement, il peut s'agir par exemple de sommes perçues sur la base d'une gestion collective obligatoire prévue par la loi, afin de faire face aux demandes des non-membres.

B3. Droits perçus à répartir faisant l'objet de contestations

Il s'agit des droits d'auteur que la Sabam ne peut encore répartir, par mesure de précaution, en raison d'une contestation avec des utilisateurs de son répertoire.

C1. Droits perçus répartis ne faisant pas l'objet de contestations

Il s'agit de droits bel et bien attribués mais qui ne peuvent être répartis aux ayants droit ou aux sociétés d'auteurs étrangères. Nous ne disposons pas d'un numéro de compte correct du bénéficiaire, ou encore, l'argent a été attribué à une société d'auteurs étrangère mais la Sabam doit encore recevoir des documents de celle-ci avant de procéder au versement.

C2. Droits perçus répartis faisant l'objet de contestations

Il s'agit de droits attribués mais qui ne sont pas encore versés suite à une contestation. Les raisons en sont diverses : des litiges entre ayants droit ou encore des problèmes liés à la documentation d'œuvres.

Les montants enregistrés en C2 ne sont pas comparables avec les soldes de 2015. Depuis la collaboration avec ICE, les règles de sécurité ont été adaptées, qui fait qu'on comptabilise maintenant plus en C2 qu'en B2.

année budgétaire	31/12/2016
2006 et précédentes	3.024.228
2007	687.356
2008	803.306
2009	992.923
2010	995.289
2011	1.301.227
2012	3.099.119
2013	3.104.172
2014	3.767.639
2015	5.692.238
2016	584.368
	24.051.864

Comparer une année sur une année n'a de sens qu'en comparant B2 et C2 ensemble par année budgétaire. Les droits totaux ont augmenté de 5 millions €, notamment, en raison de la mise en œuvre de l'ICE. Les montants jusqu'à et y compris 2014 diminuent de 7,5 M €. Les mesures nécessaires ont été prises pour régulariser la documentation d'un certain nombre de travaux jusqu'à ce que ces droits puissent être effectivement payés dans une prochaine répartition. La Sabam planifie une répartition extraordinaire en avril 2017 pour régulariser cette situation.

B2 + C2			
	2016	2015	Vershil
2006 en ouder	3.354.115	3.136.445	217.669
2007	719.460	941.513	-222.053
2008	364.348	607.761	-243.412
2009	2.206.777	2.502.462	-295.685
2010	2.318.100	2.669.253	-351.153
2011	1.831.787	2.478.605	-646.818
2012	3.750.987	7.120.373	-3.369.386
2013	7.372.773	8.937.813	-1.565.039
2014	10.744.541	11.547.275	-802.734
2015	12.084.895	866.693	11.218.202
2016	1.255.523	0	1.255.523
Totaal	46.003.304	40.808.191	5.195.114

C3. Droits perçus non-répartissables

Conformément à l'art. XI.252§2 CDE (Code de Droit Économique), la Sabam dispose d'un délai de 24 mois pour répartir les droits perçus. La répartition des droits est une matière complexe qui nécessite un travail important. En exécution de l'article XI.264 CDE relatif aux droits définitivement non-attribuable, l'article 41 de notre règlement général a été adapté, après adoption à une majorité de deux tiers par l'assemblée générale de la Sabam.



L'article 41 prévoit que "les montants perçus qui ne peuvent être attribués aux ayants droit de manière définitive dans un délai de 36 mois après leur première mise en répartition, feront l'objet d'une répartition spécifique annuelle. Les droits définitivement non-répartissables propres à chaque type de répartition seront alloués à tous les ayants droit de la répartition correspondante, au prorata des droits générés durant l'année en cours pour la répartition correspondante."

Les droits mentionnés dans la rubrique C3 sont définitivement non-attribuables. Ils seront répartis en 2017, en même temps que des droits considérés comme définitivement non-répartissables, après le travail de recherche nécessaire.

D. Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus

Ces produits financiers doivent encore être versés aux ayants droit. Le montant dans cette rubrique est comparable à celui de l'année passée.

Pour la répartition **des droits non-attribuables**, nous renvoyons au rapport d'EY relatif aux droits d'auteur définitivement non-attribuables.

Le tableau de la rubrique IXbis peut également être subdivisé par type de répartition :

Rubrique	Total (en €)	en % du total
Belgique droits d'exécution	158.934.753	71%
Etranger droits d'exécution	5.165.025	2%
Central licensing	177.540	0%
Concerts qualifiés	693.685	0%
Arts visuels	2.709.288	1%
Droit de prêt	706.763	0%
Littérature	64.235	0%
Droits de reproduction mécanique Belgique	11.296.215	5%
Droits de reproduction mécanique en provenance de l'étranger	2.222.840	1%
On-line	5.444.930	2%
Reprographie	3.925.730	2%
Unisono - Simim	2.663.522	1%
Arts de la scène	1.879.870	1%
Copie privée	9.303.818	4%
Fonds d'assurance interne	395.120	0%
C1 droits répartis en attente de paiement	13.917.863	6%
Droits perçus non-répartissables	296.104	0%
Produits financiers	5.552.774	2%
Total	225.350.076	100%

71% des droits IXbis sont des droits d'exécution belges. La catégorie C1 droits répartis en attente de paiement sont des fonds déjà attribués aux bénéficiaires mais non encore payés.



Aperçu de la répartition des droits perçus

Année budgétaire	Montant à répartir	Montant net réparti 2016	Montant net réparti 2015	Montant net réparti 2014	Montant net réparti < 2014	Fonds social	% réparti en 2016	% réparti en 2015
<2013		8.470.056	29.833.980	28.306.467				
2013	111.755.245	2.770.414	12.497.656	65.919.956	11.995.956	6.200.907	89%	86%
2014	122.790.083	7.540.897	71.898.761	16.308.607		7.041.643	84%	78%
2015	131.038.938	71.186.343	17.898.247	-		8.977.149	75%	21%
2016	125.030.407	16.792.278				7.127.899	19%	
		106.759.989	132.128.644	110.535.031				

Les droits de 2014 ont été répartis à 84% et ceux de 2015 à 75%. Ce chiffre est inférieur aux pourcentages de répartition des années précédentes, notamment en raison de la hausse des C2 comme évoqué supra.

III. Evènements importants après clôture

Aucun.

IV. Circonstances avec influence notable sur le développement de la société

1. Modifications apportées au cadre juridique: Un changement de la loi sur le droit d'auteur belge en raison de l'affaire Hewlett-Packard contre Reprobel, pourrait avoir des conséquences importantes pour les perceptions de reprographie de la Sabam. La nouvelle directive européenne sur la gestion collective du droit d'auteur sera bientôt transposée dans le droit belge, ce qui pourrait également avoir son influence sur la SABAM.
2. Diminution des perceptions: La baisse du marché du CD n'est pas compensée par une augmentation des recettes pour l'utilisation de la musique en ligne.
3. L'évolution des technologies: La gestion collective via une société de gestion de droits d'auteur pourrait disparaître complètement par l'évolution technologique, où des micro-paiements pourraient être faits par des utilisateurs de musique aux auteurs.
4. Fragmentation et perte du répertoire: En raison du nouveau cadre législatif pour les licences pan-européennes, la Sabam perd souvent le répertoire international, et peut, dans certains cas, percevoir uniquement pour son propre répertoire belge.
5. Direct Licencing: Les grands éditeurs peuvent retirer leur répertoire et aller directement percevoir auprès des sociétés de médias et pour les grands concerts et festivals.

V. Risques et incertitudes

Dans le cadre de l'article 3 de l'AR du 25 avril 2014, la Sabam mène une politique documentée en matière de Gouvernance, Risk et Compliance (GRC). La charte de gouvernance d'entreprise² décrit la composition, le fonctionnement et les compétences des organes fondamentaux de la Sabam ainsi que les délégations de compétences existantes et, sur base du modèle 'Three Lines of Defense', la gestion des risques au sein de l'entreprise.

² Document à consulter sur <http://www.sabam.be/sites/default/files/pdf/charterfr.pdf>



Conformément à ses statuts, la Sabam dispose d'un conseil d'administration, d'un comité de gestion journalière et d'un comité de direction. Chacun remplit un rôle important et dispose de responsabilités et compétences propres. Elle dispose en outre de collèges et de commissions qui, sauf délégation de compétence expresse du conseil d'administration, ont un rôle purement consultatif.

Que signifient les 'three lines of defense'? Tout d'abord, l'analyse de la maîtrise des risques au niveau opérationnel. Des actions sont constamment entreprises afin de renforcer le contrôle du management, comme en attestent les procédures existantes et le développement continu de celles-ci, les formations, le développement d'un management de connaissances, la rédaction de feuilles de route, la mise en œuvre de contrôles formalisés et ad hoc effectués sur le travail opérationnel.

Au deuxième niveau, la gestion des risques qui concernent les 'oversight functions' (fonctions chargées de la supervision) est définie. Ces fonctions veillent à ce que toutes les actions soient accomplies conformément à la législation et que la mise en œuvre de la politique se déroule correctement, le fonctionnement soit parfaitement en lien avec la stratégie, le reporting soit exhaustif et toutes les responsabilités soient remplies de façon adéquate.

Enfin, l'audit interne formule, avec le réviseur d'entreprise, de manière indépendante et objective, des recommandations concernant la gestion des risques, le système de contrôle interne et les systèmes de qualité. Ceci constitue la troisième 'Line of Defense'.

Les principaux risques comportent mais ne se limitent pas à :

- **Le risque de concurrence**

Ces dernières années, la concurrence s'accroît entre les sociétés de gestion. C'est aujourd'hui principalement le cas pour les droits on-line. Toutefois, une concurrence fera bientôt son apparition pour les droits off-line tant entre les sociétés de gestion qu'avec de nouveaux acteurs.

Afin de nous prémunir de cette évolution, nous recherchons en permanence des partenariats stratégiques et des accords de collaboration.

- **Le risque technologique et opérationnel**

L'évolution rapide du marché, les volumes énormes de données, la complexité des règles, les changements techniques et les frais très élevés d'entretien et de développement entraînent un grand nombre de défis et de risques. En appliquant les principes et les meilleures pratiques en matière d'architecture business, ces risques sont maintenus sous contrôle. Les processus et systèmes sont organisés de façon aussi efficace que possible, en veillant à éviter le gaspillage selon les principes LEAN.

- **Le risque de cybercriminalité**

La cybercriminalité est, pour toute organisation, un risque qui devient de plus en plus important. De récentes attaques l'ont démontré. La Sabam s'en prémunit en sécurisant de manière approfondie l'accès aux systèmes et aux données et en sensibilisant les collaborateurs en permanence.

- **Le risque de prix et de marché**

La contestation de nos tarifs et de la façon dont ils sont appliqués conduit à un risque de prix et de marché. En procédant à une concertation minutieuse avec les acteurs concernés, en vertu de laquelle les intérêts de toutes les parties sont pris en compte, nous tentons de garder ce risque sous contrôle.



Des modifications récemment apportées à la gestion des risques au sein de la Sabam font qu'ils sont désormais gérés de manière efficace.

VI. Faits marquants pour 2016

- En juillet, dans le cadre de la sous-traitance des activités de back-office, notre documentation est externalisée vers ICE (International Copyright Enterprise).
- La base pour la transformation digitale de la Sabam est établie en mettant davantage l'accent sur les membres.
- L'utilisation de notre e-Licensing continue de croître significativement.
- Afin d'aligner nos tarifs pour les concerts et festivals de grande envergure sur ceux des sociétés d'auteurs étrangères, un nouveau tarif, revu à la hausse et devant entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2017, est proposé. Alors que les négociations avec le secteur sont toujours en cours, celles-ci sont abondamment évoquées dans la presse. Le secteur introduit en outre une plainte auprès de l'Autorité belge de la Concurrence.
- La Sabam répartit les perceptions auprès des discothèques sur base du fingerprinting. DJ Monitor assure l'installation du hardware et la fourniture des playlists.
- La Cour d'appel prononce un arrêt négatif pour la Sabam dans le dossier l'opposant à l'Etat belge pour les perceptions auprès des fournisseurs d'accès à Internet. Un pourvoi en cassation est lancé.
- La Cour de cassation confirme que l'injection directe de programmes de télévision dans un réseau câblé ne constitue pas une câblodistribution.
- La Commission européenne publie un projet de directive qui tente de résoudre le problème du transfert de valeur des ayants droit vers les fournisseurs de services Internet.
- Le gouvernement entame une révision de la législation relative à la reprographie et à la copie privée qui aura un impact négatif certain sur les rémunérations de nos membres.
- La pétition signée à l'époque par un grand nombre de nos associés porte ses fruits. Le Service Régulation tel que prévu par le Code de Droit économique est définitivement supprimé par la loi du 29 juin 2016.
- Le 4 octobre 2016, l'assemblée générale extraordinaire de la CES asbl (Caisse d'entraide et de solidarité) prononce la clôture de sa liquidation.
- L'assemblée générale du 23 mai 2016 décide de mettre fin définitivement au système des éméritats au 31 décembre 2016.
- Par décision du conseil d'administration, à partir du 1^{er} janvier 2017, les négociations et perceptions auprès des émetteurs publics seront séparées pour la musique, l'audiovisuel et les arts graphiques & visuels. Les tarifs seront développés de manière indépendante par les deux collègues.
- Un plan d'action concret visant à améliorer la communication tant interne qu'externe est présenté au conseil d'administration aux fins de livrer ses premiers résultats dès 2017.
- Au niveau du management, un nouveau HR, Purchase & Facility Director entre en fonction et un nouveau CFO est recruté.



VII. Recherche et développement

Les **immobilisations incorporelles** diminuent de 8% du fait que les amortissements font plus que compenser les nouveaux investissements. Ces immobilisations concernent des logiciels à usage interne, développés par et pour l'entreprise. Conformément à la législation comptable et à nos règles d'évaluation, la Sabam acte les coûts pour ces logiciels dans les immobilisations amortissables depuis 1996.

Depuis le 1^{er} janvier 2002 figurent également dans cette rubrique, les coûts des entreprises de consultance informatique, dans le cadre de projets visant à développer des logiciels à usage interne. Il en va de même pour les progiciels.

VIII. Succursales de la société

Aucune.

IX. Perte reportée

Pas d'application.

X. Utilisation des instruments financiers

Les principaux instruments financiers de la société se composent des soldes bancaires propres pour le financement des activités de l'entreprise.

Il convient d'observer que la loi concernée sur la gestion collective n'autorise pas les placements dans des instruments financiers spéculatifs. Concrètement, l'entreprise n'effectue pas de placements dans des actions, mais uniquement dans des obligations en Euro.

En outre, l'entreprise dispose également d'autres actifs et passifs financiers tels que les créances et les dettes commerciales, lesquelles proviennent directement de ses activités.

La politique de trésorerie a pour but d'assurer un accès permanent à des liquidités suffisantes ainsi que de suivre et limiter les éventuels risques de taux d'intérêts.

Les investissements des excédents de trésorerie en dépôts à terme, obligations et titres à revenu fixe sont faits sur base des lignes directrices en matière de notation de crédit, fixées par le conseil d'administration.

XI. Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation ont été fixées conformément à l'AR du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés.



XII. Rapport d'activité Comité d'Audit

Le comité d'audit a été créé sur décision du conseil d'administration du 4 octobre 2011. Il a pour mission de garantir au conseil d'administration que la Sabam dispose d'une culture forte de contrôle interne, ceci de manière indépendante et objective. Le comité d'audit veut contribuer activement à l'amélioration permanente du fonctionnement de la Sabam afin de soutenir la réalisation de ses objectifs.

Le comité d'audit s'est réuni à quatre reprises en 2016.

Les audits réalisés ont notamment porté sur la gestion du portefeuille projets, les éméritats, les décisions du conseil d'administration et des collègues et sur l'application des tarifs.

La Sabam a choisi de faire du *program management office* (PMO) la cheville ouvrière de la mise en œuvre de la stratégie et la force motrice des changements au sein de l'organisation.

La description des tâches du CCO (Chief Change Officer) lui impose une lourde responsabilité dans la transposition et l'exécution de la stratégie.

L'objectif consistait à vérifier dans quelle mesure la gouvernance du PMO est effectivement organisée et exécutée de manière efficace.

Il a été vérifié comment les décisions sur les éméritats ont vu le jour et quelles en ont été les conséquences. Étant donné qu'il a été mis fin au système des éméritats au 31 décembre 2016, il n'était pas très utile d'en encore formuler des recommandations dans ce dossier spécifique. Des recommandations générales quant à la manière dont un tel dossier peut être traité à l'avenir ont toutefois été formulées.

La qualité du processus de prise de décisions a été analysée. Celle-ci s'est sensiblement améliorée ces dernières années. Une nouvelle mouture de la charte de gouvernance d'entreprise décrit clairement la compétence de décision des différents organes au sein de la Sabam. Si nécessaire, il peut être fait appel à des experts (externes). Des recommandations ont été faites pour encore améliorer le processus de décision où cela s'avère possible.

Les tarifs de la Sabam ont été passés au crible. Leur complexité, les paramètres sur lesquels ils sont calculés, le guichet unique, les aspects techniques et l'utilisation du module d'e-licensing y ont été analysés.

En 2017, un audit approfondi de l'architecture d'entreprise de la Sabam sera réalisé. Pour ce faire, il sera fait appel à des experts externes. Cet audit devra déterminer dans quelle mesure la Sabam est armée pour faire face aux défis liés à un environnement en mutation sans cesse plus rapide.

XIII. Conflits d'intérêts

En 2016, le conseil d'administration a pris une décision qui a constitué un potentiel conflit d'intérêts pour certains administrateurs. Le vote a eu lieu conformément au code de déontologie de la Sabam.



XIV. Rachat d'actions propres

Pas d'application.

XV. Information pour l'art. 23 de l'A.R. du 25/04/2014

L'article 23 de l'AR du 25 avril 2014 nous oblige à rendre compte dans un format fixe des montants perçus, des charges, des commissions et des montants encore à répartir.

A. Reproduction	(en €)
Droits perçus	13.945.368
Total charges	3.252.394
*Charges directes	507.559
*Charges indirectes	2.744.835
Total droits + produits financiers	15.518.555
*Droits en attente de perception	3.517.615
*Droits perçus à répartir	7.331.743
*Droits perçus répartis en attente de paiement (faisant l'objet de contestations)	4.147.778
*Droits perçus non répartissables (non attribuables)	0
*Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	521.420
Droits payés	13.664.043
Rémunération pour la gestion des droits	1.305.866

C. Communication publique	(en €)
Droits perçus	103.909.460
Total charges	23.338.334
*Charges directes	4.302.990
*Charges indirectes	19.035.344
Total droits + produits financiers	148.318.816
*Droits en attente de perception	34.226.055
*Droits perçus à répartir	93.220.703



*Droits perçus répartis en attente de paiement (faisant l'objet de contestations)	16.986.866
*Droits perçus non répartis (non attribuables)	0
*Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	3.885.192
Droits payés	73.299.606
Rémunération pour la gestion des droits	24.506.267

D. Mise à disposition	(en €)
Droits perçus	1.985.604
Total charges	1.073.198
*Charges directes	283.570
*Charges indirectes	789.628
Total droits + produits financiers	5.000.197
*Droits en attente de perception	911.668
*Droits perçus à répartir	3.137.843
*Droits perçus répartis en attente de paiement (faisant l'objet de contestations)	876.445
*Droits perçus non répartis (non attribuables)	0
*Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	74.242
Droits payés	904.056
Rémunération pour la gestion des droits	254.897

H. Droit de suite	(en €)
Droits perçus	1.347.990
Total charges	220.131
*Charges directes	38.282
*Charges indirectes	181.849
Total droits + produits financiers	1.140.632
*Droits en attente de perception	521.864



*Droits perçus à répartir	568.366
*Droits perçus répartis en attente de paiement (faisant l'objet de contestations)	0
*Droits perçus non répartisables (non attribuables)	0
*Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	50.402
Droits payés	1.353.987
Rémunération pour la gestion des droits	223.636

I. Retransmission par câble	(en €)
Droits perçus	17.756.696
Total charges	921.326
*Charges directes	142.597
*Charges indirectes	778.729
Total droits + produits financiers	26.720.402
*Droits en attente de perception	1.792.094
*Droits perçus à répartir	23.394.428
*Droits perçus répartis en attente de paiement (faisant l'objet de contestations)	869.954
*Droits perçus non répartisables (non attribuables)	0
*Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	663.926
Droits payés	8.733.530
Rémunération pour la gestion des droits	2.759.088

K. Représentation	(en €)
Droits perçus	3.640.702
Total charges	1.164.016
*Charges directes	339.651
*Charges indirectes	824.365
Total droits + produits financiers	1.654.768



*Droits en attente de perception	642.629
*Droits perçus à répartir	895.041
*Droits perçus répartis en attente de paiement (faisant l'objet de contestations)	117.098
*Droits perçus non répartisables (non attribuables)	0
*Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	0
Droits payés	2.633.989
Rémunération pour la gestion des droits	501.249

L. Edition	(en €)
Droits perçus	104.366
Total charges	13.573
*Charges directes	0
*Charges indirectes	13.573
Total droits + produits financiers	66.965
*Droits en attente de perception	1.570
*Droits perçus à répartir	61.493
*Droits perçus répartis en attente de paiement (faisant l'objet de contestations)	0
*Droits perçus non répartisables (non attribuables)	0
*Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	3.902
Droits payés	77.432
Rémunération pour la gestion des droits	4.151

N. Reprographie	(en €)
Droits perçus	2.817.051
Total charges	239.679
*Charges directes	30.029
*Charges indirectes	209.650



Total droits + produits financiers	3.319.634
*Droits en attente de perception	0
*Droits perçus à répartir	3.214.304
*Droits perçus répartis en attente de paiement (faisant l'objet de contestations)	0
*Droits perçus non répartissables (non attribuables)	0
*Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	105.330
Droits payés	1.100.421
Rémunération pour la gestion des droits	268.985

P. Droit de prêt éduc/cult	(en €)
Droits perçus	722.559
Total charges	274.770
*Charges directes	32.786
*Charges indirectes	241.984
Total droits + produits financiers	874.118
*Droits en attente de perception	0
*Droits perçus à répartir	823.575
*Droits perçus répartis en attente de paiement (faisant l'objet de contestations)	23.527
*Droits perçus non répartissables (non attribuables)	0
*Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	27.017
Droits payés	353.195
Rémunération pour la gestion des droits	54.149

Q. Copie privée	(en €)
Droits perçus	5.919.846
Total charges	290.647
*Charges directes	21.827



*Charges indirectes	268.821
Total droits + produits financiers	8.522.021
*Droits en attente de perception	1.439
*Droits perçus à répartir	7.269.041
*Droits perçus répartis en attente de paiement (faisant l'objet de contestations)	1.030.197
*Droits perçus non répartissables (non attribuables)	0
*Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	221.344
Droits payés	4.639.730
Rémunération pour la gestion des droits	909.778

Autres	(en €)
Droits perçus	0
Total charges	0
*Charges directes	0
*Charges indirectes	0
Total droits + produits financiers	14.213.967
*Droits en attente de perception	0
*Droits perçus à répartir	0
*Droits perçus répartis en attente de paiement (ne faisant pas l'objet d'une contestation)	13.917.863
*Droits perçus non répartissables (non attribuables)	296.104
*Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	0
Droits payés	0
Rémunération pour la gestion des droits	0

Total	(en €)
Droits perçus	152.149.642
Total charges	30.788.067



*Charges directes	5.699.290
*Charges indirectes	25.088.777
Total droits + produits financiers	225.350.076
*Droits en attente de perception	41.614.933
*Droits perçus à répartir	139.916.537
*Droits perçus répartis en attente de paiement	37.969.727
*Droits perçus non répartissables (non attribuables)	296.104
*Produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	5.552.774
Droits payés	106.759.989
Rémunération pour la gestion des droits	30.788.066

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de la Société Belge des Auteurs, Compositeurs et Editeurs SCRL pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les Comptes Annuels - opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Annuels de la Société Belge des Auteurs, Compositeurs et Editeurs SCRL (la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 308.311.453 et dont le compte de résultats se solde par un résultat de l'exercice de € 0.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISA's ») telles qu'elles ont été adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Comptes Annuels. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement du commissaire, y compris l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

**Rapport du commissaire du 19 avril 2017 sur les Comptes Annuels
de la Société Belge des Auteurs Compositeurs et Editeurs SCRL pour l'exercice clos
le 31 décembre 2016 (suite)**

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des Comptes Annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les Comptes Annuels de la Société donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le rapport de gestion dans lequel l'organe de gestion décrit les difficultés liées à la mise en œuvre des annexes¹ aux Comptes Annuels suite aux dispositions légales régissant les comptes annuels des sociétés de gestion de droits d'auteurs et de droits voisins. L'organisation administrative et comptable actuelle de la Société permet de répondre à ces nouvelles exigences d'information à l'exception notoire de ce que les définitions des rubriques de perception instaurées par l'AR du 25 avril 2014 ne sont pas les mêmes que celles utilisées par la Société dans ses systèmes d'information actuels. Compte tenu de ce que les définitions des rubriques de perception ne peuvent être modifiées rétroactivement dans les systèmes d'information, ces annexes¹ ont été complétées sur base d'hypothèses et de clés de répartition. Nos contrôles de ces annexes aux Comptes Annuels ont dès lors essentiellement porté sur l'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses et clés de répartition utilisées par l'organe de gestion.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Annuels conformément à l'article 96 du Code des sociétés («C. Soc») du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du C. Soc et des statuts de la Société.

Dans le cadre de notre audit et conformément à la norme Belge complémentaire aux ISA's applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur base du résultat de ces procédures, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier notre opinion sur les Comptes Annuels:

- ▶ Le rapport de gestion sur les Comptes Annuels, établi conformément aux articles 95 et 96 du C. Soc et à déposer conformément à l'article 100 du C. Soc, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les Comptes Annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

¹ Ces annexes concernent principalement la ventilation, par rubrique de perception, des droits perçus, des droits payés, des dettes sur droits, des commissions perçues, etc. Ces nouvelles annexes sont numérotées comme suit : C_AUT 5, C_AUT 6.9 bis II, C_AUT 6.9 ter, C_AUT 6.9 quater, C_AUT Ca, C_AUT Cb, C_AUT Cc, C_AUT Cd, C_AUT Ce, C_AUT Cf

**Rapport du commissaire du 19 avril 2017 sur les Comptes Annuels
de la Société Belge des Auteurs Compositeurs et Editeurs SCRL pour l'exercice clos
le 31 décembre 2016 (suite)**

- ▶ Le bilan social, à déposer conformément à l'article 100 du C. Soc, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.
- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du C. Soc.

Diegem, le 19 avril 2017

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire
représentée par



Vincent Etienne
Associé*
*Agissant au nom d'une SPRL

17VE0088